

ARGENTRÉ

le bulletin municipal / décembre 2014 / n°47

L'ÎLE Ô LOISIRS p. 19

NOUVEAU CABINET DENTAIRE p. 10

ARGENTRÉENS AUTOUR DU MONDE p. 18

SOMMAIRE

MAIRIE

Éditorial	3
Extraits des délibérations	4 et 5
Les projets et chantiers en cours	6
Les travaux du clocher	7
Rappel pour un voisinage heureux	8
Bienvenue Anne-Sophie	8
Nouveau nom pour une nouvelle salle	9
Une page se tourne	9
Connaissez-vous Arbosanté ?	10
Nouveau cabinet dentaire	10
Artémis : les nouveaux vétérinaires	10
Une ostéopathe sur Argentré	11
Repas des aînés	11
Planète en fête	12



p. 9

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Service jeunesse	13
École St Cyr Ste Julitte	14
École les Dauphins	15
École Jacques-Yves Cousteau	16
APEL	17
Amicale laïque	17



p. 12

LES DOSSIERS

Les Argentréens autour du monde	18
L'île O loisirs	19

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Bibliothèque	21
École de musique	22
Rêves d'étoiles	22
Fêlés de la caisse / Jumelage	23
Arthéa	23
Familles rurales	24
Les 8 scaroles	25
Société de pêche	25
ADMR	25
Club des aînés de la Vallée de la Jouanne	26
Les Babies	26
Amicale des Pompiers	27
Don du sang	28
Comice agricole	28
Association des amis des Pays de la Loire	28



p. 21

VIE SPORTIVE

Le mot du président	29
Section Badminton	29
Section BMX	30
Section Cyclotourisme	30
Section Football	31
Section Pétanque	31
Section Randonnée pédestre	32
Section Tennis	32
Section Gymnastique douce	33



p. 29

INFORMATIONS DIVERSES

Connaissez-vous le P.A.U. ?	33
Recensement	33
Élections 2015	34
État civil	34
Calendrier des fêtes	34
Attention aux frelons asiatiques	35
Déchetterie	35
Argentré fête l'été	36

EDITO

Comment faire avec moins de moyens financiers?

Depuis cette année, les collectivités territoriales contribuent au redressement des comptes de l'État, ce qui entraîne notamment une réduction de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État aux dites collectivités.

Cet effort sera amplifié en 2015 avec une baisse de la DGF de l'ordre de 10% par rapport à 2014.

De plus, cette diminution de dotation de l'État va perdurer sur 2016 et 2017 dans le cadre du « programme de stabilité 2015-2017 » qui prévoit une baisse globale (au niveau national) de la DGF de 11,5 milliards d'€ en 2017 par rapport à 2014 (il n'est, par ailleurs, pas exclu que cet effort se poursuive au-delà de 2017...)

Pour notre commune, en 2017, cela se traduira par une baisse de DGF d'environ 160 000 € par rapport à 2013.

Cette baisse imprévue de la DGF va donc lourdement impacter les budgets à venir mais il nous faut rester positifs et examiner nos marges de manœuvre telles que les économies d'énergie, la mutualisation de moyens au niveau de Laval Agglomération ou, plus délicat mais juste, lancer un « chantier » d'optimisation de nos impôts directs.

Toutefois, cette « mauvaise nouvelle » n'était bien sûr pas intégrée dans notre processus décisionnaire au moment où nous avons lancé notre grand projet de salle festive et équipements périscolaires (l'Île Ô Loisirs et l'Escapade – inaugurées le 31 janvier 2015).

C'est pourquoi il nous faut redoubler d'attention sur notre budget 2015 et les budgets à venir.

Guidé par une réflexion financière similaire, le Parc de Développement Économique Laval Mayenne (PDELM), vient de faire l'objet de 2 importantes décisions :

1/ Cofiroute a décidé de reconfigurer les 2 aires de service de Laval-Bonchamp : l'aire située au nord de l'autoroute va être supprimée et celle située au sud, agrandie avec la réalisation d'une passerelle pour que tous les usagers de l'autoroute y accèdent. C'est une réelle opportunité pour le PDELM : l'échangeur autoroutier, initialement prévu dans le secteur de la Carie, sera intégré aux aménagements préci-



Le Maire,
Christian LEFORT
christian.lefort@argentre.fr

tés, au nord de l'autoroute. Économie réalisée : 15 millions d'euros.

2/ Compte tenu d'une part des coûts très importants de raccordement ferroviaire du PDELM à la gare de La Chapelle-Anthenaise (4km de voie ferrée dont un viaduc) et d'autre part du bénéfice hypothétique d'une telle réalisation, il a été décidé de ne pas raccorder le PDELM au réseau ferroviaire et de mobiliser les moyens sur l'actuelle base travaux LGV située à Saint-Berthevin (30 hectares) qui sera rachetée par Laval Agglomération (à l'exception de l'emplacement nécessaire à la future base de maintenance de la LGV) pour y réaliser à moindres frais un embranchement ferroviaire en réutilisant l'existant pour y créer une plate-forme de Transport Combiné pour le fret ferroviaire (trains de 750 m de long). Économie réalisée : plusieurs dizaines de millions d'€.

En l'état actuel des moyens financiers dont disposent les collectivités locales, ces deux décisions permettent de valider définitivement le format du PDELM, réorienté vers une offre classique (avec échangeur autoroutier à proximité) mais avec de très grandes parcelles. Devant les incertitudes qui « planaient » au-dessus du PDELM, ce sont de bonnes nouvelles.

Je terminerai en rendant hommage à mes adjoints et aux conseillers municipaux : cela fait 8 mois que nous travaillons ensemble et je mesure déjà l'investissement remarquable de chacun dans les « affaires communales », observant l'augmentation régulière des charges de travail au fil des mandats. C'est de l'investissement, certes, mais vouloir servir au mieux les argentréens et argentréennes, c'est aussi de la satisfaction.

Je vous invite maintenant à découvrir le nouveau format de votre « Bulletin Municipal » tout en couleurs et avec une nouvelle mise en page...le tout pour un budget constant. Je suis certain que vous en apprécierez encore mieux l'information.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année puis une excellente année 2015 pour vous et vos familles.

Jurés d'assises 2015

En application du code de procédure pénale, le conseil municipal a procédé publiquement au tirage au sort des neuf électeurs âgés de plus de 23 ans, susceptibles de figurer sur la liste annuelle des jurés d'assises pour l'année 2015. La liste est consultable en mairie.

Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts directs

Suite aux récentes élections municipales, une nouvelle commission communale des impôts directs a été constituée. Seize noms pour les titulaires et seize noms pour les suppléants ont été présentés au directeur des services fiscaux.

Tarifs Restaurant scolaire / Accueil périscolaire / ALSH 2014/2015

Les prix des repas et des T.A.P. ont été majorés de 2%.

Les tarifs ALSH devenus trop complexes pour la gestion de la facturation ont été modifiés :

- suppression du forfait Journée. Les tarifs matin, après-midi et mercredi restent inchangés par rapport à 2013/2014.
- suppression de la dégressivité au nombre de semaines fréquentées et application d'une déduction de 10% sur le tarif semaine complète.
- modulation de la majoration « sortie » sur les trois tranches.

Ces différents tarifs sont consultables sur le site internet de la mairie (www.argentre.fr)

Aménagement de l'accès complexe socio-culturel

Afin de sécuriser l'accès et la sortie sur la RD 131 de l'Île Ô loisirs, un aménagement adapté du carrefour a été effectué. L'aménagement du plateau surélevé n'a pu être possible qu'avec l'accord préalable du Conseil Général.

Installation d'une ostéopathe dans l'immeuble de la rue de Beausoleil

Fin du premier semestre 2014, Mlle Julie Martin a contacté la Mairie

ayant le projet d'ouvrir un cabinet d'ostéopathie sur la commune.

Après discussion, Mlle Martin a accepté la proposition de s'installer dans une trame de l'immeuble de la rue de Beausoleil, juste à droite du cabinet vétérinaire. Le loyer est basé sur 4 € H.T. / m² (indexé sur l'Indice de Révision des Loyers) pour un local à l'état brut de béton. Les travaux de second œuvre sont à la charge de Mlle Martin. Pour l'accompagner, l'architecte, Damien Dubray, qui a réalisé le bâtiment et qui a suivi les travaux réalisés par les vétérinaires dans le local contigu, est mis gratuitement à disposition.

Modalités d'attribution de subventions à des étudiants pour des projets à l'étranger

Depuis quelques années, la commune verse des subventions à des étudiants pour des séjours à l'étranger liés à leurs études. Afin de répondre de manière équitable à ce type de demande, une règle d'attribution a été définie. Une subvention de 40 € par mois plafonnée à 6 mois pourra être octroyée, sous réserve de fournir un dossier complet du projet y compris un budget prévisionnel dépenses et recettes.

Subvention Projet musical

Johann Lefèvre, trompettiste argentréen de jazz, a fait part de son projet de réaliser un deuxième album avec son nouveau groupe « Johann Lefèvre Trio ». Ce deuxième opus s'intitulera « New Year New Job » et comportera 10 titres.

Le conseil municipal a décidé de renouveler son soutien financier pour ce projet musical en versant une subvention de 250€ au groupe Johann Lefèvre Trio.

Subvention Virades de l'Espoir

Dans le cadre des Virades de l'Espoir, le conseil municipal a décidé de verser 150 € à l'Amicale des Sapeurs Pompiers, à prendre sur les subventions à caractère humanitaire.

Eclairage public rue du Maine

Profitant de la dépose des câbles et luminaires existants sur l'ancienne

mairie, suite aux travaux de rénovation engagés par les nouveaux propriétaires, le conseil municipal a décidé de remplacer les 6 luminaires existants autour de ce bâtiment par 2 luminaires mieux adaptés et plus économiques (identiques à ceux route de Laval).

Les travaux sont réalisés et financés pour partie par le SDEGM.

Vente du matériel de l'ancien restaurant scolaire

Suite à l'installation du restaurant scolaire dans le nouveau bâtiment route de Louvigné, l'ensemble de l'équipement a été revu avec l'achat de matériel neuf et reclassement de matériel dans le futur office traiteur. Le conseil municipal a décidé de mettre en vente le matériel restant.

Recrutement et rémunération des agents recenseurs

Les communes de moins de 10 000 habitants doivent procéder au recensement exhaustif de leur population tous les 5 ans. Le dernier recensement pour la commune a eu lieu en 2010.

Le recensement se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015 par 4 agents recenseurs. Le protocole de collecte sera bimodal (papier et internet) ce qui offrira aux ménages la possibilité de se recenser sur internet. Les agents recenseurs percevront une rémunération brute de 1050 €, montant forfaitaire comprenant les journées de formation, la reconnaissance des adresses, la collecte et les frais kilométriques ou autres frais divers.

Frais de fonctionnement de l'école publique : participation des communes extérieures

Les communes ne disposant pas d'écoles sont tenues de participer financièrement à la scolarisation des enfants résidant sur leur territoire.

Pour 2014/2015, 88 élèves sont inscrits au sein de l'école publique « Les Dauphins » dont 5 hors commune et 145 élèves sont inscrits au sein de l'école publique « J-Y Cousteau » dont 2 hors commune.

Calculée en fonction des dépenses des

écoles publiques pour l'année 2014, la participation annuelle des communes aux frais de fonctionnement s'élève, par enfant, à 1 060,54 € pour l'école maternelle et 264,58 € pour l'école élémentaire.

Convention de forfait communal / école St-Cyr - Ste Julitte

Depuis le 1^{er} septembre 2004, la commune est en contrat d'association avec l'OGEC pour l'école St Cyr-Ste Julitte et verse, à ce titre, un «forfait communal» égal au coût moyen par élève constaté dans les 2 écoles publiques et basé sur l'année précédente.

Le forfait pour l'année scolaire 2014/2015 est de 582 € par élève. 99 élèves de l'école St Cyr Ste Julitte résident à Argentré.

Construction du Cabinet dentaire : appel d'offres

Dans le cadre du projet de santé, le cabinet dentaire s'installera dans un nouveau bâtiment prévu en face de l'Eglise. La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence A3 Architecture. Un appel d'offres concernant la construction du bâtiment d'une surface totale 144,33 m² a été réalisé.

Validation schéma d'urbanisation Lotissement des Coprins 2^e tranche

Le lancement de l'urbanisation de la 2^e tranche, prévue sur un peu moins de 3 hectares, a été l'occasion de revoir le schéma d'urbanisation : 43 parcelles (dont 6 ou 7 pourraient recevoir, chacune, 2 logements intermédiaires), une voie de liaison Nord-Sud de 8,50 m d'emprise intégrant une noue enherbée pour récupérer les eaux pluviales de la voirie et un cheminement piétons, ainsi que des voies en impasses de 5,50 m d'emprise en partie constituées de stationnement sur des espaces enherbés pour limiter l'imperméabilisation. Les voies situées à l'Ouest sont reliées au chemin des Coprins pour les piétons et celles à l'Est intègrent l'urbanisation future (voies plus grandes ou liaisons piétonnes).

Des espaces verts au Sud sont

réservés pour la gestion des eaux pluviales.

La marre existante est conservée en application de l'étude, au titre de la loi sur l'eau, réalisée sur l'ensemble du secteur.

Le prix de vente est fixé à 70 € TTC/ m².

Tarifs location des salles

Les tarifs 2015 et 2016 des salles municipales (Escapade, salle des fêtes, Jouanne et Vallée) ont été votés par le conseil municipal. Plusieurs modifications ont été apportées.

Les tarifs sont consultables sur le site www.argentre.fr ou en mairie.



> Le plan ci contre permet de bien se rendre compte de l'intégration de ces nouveaux logements dans l'environnement existant.

Urbanisme

LES PROJETS ET CHANTIERS EN COURS

Alain Marsollier | alain.marsollier@argentre.fr

Les Coprins et les Vignes

65 parcelles libres de constructeurs, au prix de 70 € TTC le m².

Réservation possible dès maintenant en mairie

Aux Coprins, ce sont 43 parcelles libres de constructeurs dont les superficies varient de 300 m² à 600 m². Cette 2^e tranche, toujours en bordure du chemin pédestre des Coprins, s'inscrit dans la continuité de ce qui vient d'être réalisé dans la première tranche : presque toutes les parcelles sont orientées Nord-Sud, pour optimiser l'implantation de maisons économes en énergie.

La voie de liaison Nord-Sud, similaire à la rue voisine des Giroles aux

Gasneries, et des voies de desserte en impasse qui se prolonge vers les liaisons piétonnes.

Les parcelles sont vendues avec des haies plantées en limite du domaine public.

Espaces verts, espaces de jeux en partie sud, reliés au chemin des Coprins.

Sur cette 2^e tranche, une attention particulière est portée sur la gestion des eaux pluviales, en réduisant au maximum les surfaces

imperméabilisées sur les espaces publics incitant les acquéreurs à réduire également les surfaces imperméabilisées, et à installer des systèmes de rétention des eaux pluviales, permettant en plus pour ceux qui le souhaitent une récupération de ces eaux pluviales pour leurs besoins propres.

En effet, une étude a mis en évidence une perméabilité suffisante des sols rendant possible ce type d'installation.

Aux Vignes, ce sont 12 parcelles libres de constructeurs dont les superficies varient de 300 m² à 600 m²

En continuité de la rue des Cardinières, cette urbanisation s'inscrit dans un cadre naturel exceptionnel :

- avec des haies composées de beaux arbres tout autour qui seront conservés.
- en limite du chemin piéton des Marzelles au Nord.
- avec le château d'Hauterives à l'horizon.
- relié à des grands espaces naturels avec les terrains de foot voisins complétés par des espaces de jeux ouverts à tous.
- prolongé par une liaison douce qui permettra de rejoindre directement le centre d'Argentré.

> Le plan parcellaire ci contre permet de bien se rendre compte des aménagements futurs.



à noter

Pour ces 2 projets, le permis d'aménager et l'appel d'offres pour les travaux de viabilité sont en cours. **Les travaux devraient démarrer en février mars**, et les 1^{res} constructions pourraient commencer l'été prochain.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Après un long processus d'études, de concertation et d'échanges avec les différents partenaires institutionnels, notre projet de Plan Local d'Urbanisme va bientôt pouvoir être présenté à l'enquête publique (sans doute vers Mai Juin).

Chacun est invité, pendant le mois que va durer l'enquête publique, à venir s'exprimer sur tout élément constituant ce projet.

Ensuite, au vu des conclusions du commissaire enquêteur, nommé par le tribunal administratif, le

conseil municipal pourra approuver définitivement le PLU, non sans avoir éventuellement apporté des modifications qui auraient été demandées par le commissaire enquêteur.

Secteur de Beausoleil

Concernant les travaux du nouveau cabinet dentaire, les plans sont maintenant validés et les entreprises ont été récemment désignées. Les travaux vont pouvoir démarrer très prochainement à l'arrière du Cr dit agricole.

Lire article page 10.



  noter

En parall le, l' tude du projet de construction des logements individuels en limite ouest du secteur, se poursuit. L'emprise limit e pr vue pour ces logements, la n cessaire pr sence des r seaux divers, compliquent quelque peu les possibilit s d'implantation, mais des solutions devraient  tre trouv es, qui permettraient de d marrer ces constructions de logements sociaux au printemps.

Patrimoine immobilier

LES TRAVAUX DU CLOCHER

 Fabrice Paumard | fabrice.paumard@argentre.fr



La restauration du clocher de l' glise  tait depuis quelques temps dans la liste des travaux   r aliser. Remplacement des ardoises cass es afin d' viter les nombreuses fuites d'eau, nettoyage des ch neaux, rafra chissement des cadrans d'horloge... D but octobre, la commission patrimoine immobilier a d cid  de confier cette intervention   la soci t  DG Rocher, install e   la zone artisanale de la Carie et sp cialis e dans les travaux de couverture et de charpente. L'ann e 2014 aura donc permis aux Argentr ens d'avoir un spectacle de rappel   la corde lisse

sur le clocher de l' glise. En effet, Cyril Davoust et Jonathan, son employ , ont  t  r cemment certifi s pour les travaux d'altitude. Ils se sont donc suspendus, charg s de tout leur mat riel (pas vraiment pratique de redescendre si on a oubli  son marteau !). Aux argentr ens qui se demandent   quoi servent les petites ouvertures tout en haut du clocher... la r ponse en images. Jean-Fran ois Godard, rest  sur la terre ferme, s curisait le p rim tre (afin qu'aucune chute de d bris ne finisse sur la t te d'un passant), assurait la liaison radio avec les sommets et s'occupait, avec une nacelle, des travaux accessibles. La remise en  tat du clocher, efficace pour plusieurs ann es, a co t  pr s de 10 000  .

Par ailleurs, les travaux concernant les salles de sport ont continu  avec :

- l'isolation thermique des murs et des panneaux translucides
- l'isolation acoustique par l'emploi de panneaux perfor s.

En parall le   ces travaux tr s visibles, repr sentant la partie  merg e de l'iceberg, les services techniques de la commune n'ont cess  d'œuvrer tout au long de l'ann e, avec de multiples travaux moins spectaculaires mais indispensables, pour maintenir en  tat

l'ensemble du patrimoine immobilier de la commune. Merci   toute l' quipe.



Voirie - environnement

RAPPELS POUR UN VOISINAGE HEUREUX

☰ Noël Georges dit Soudril | noel.georgesditsoudril@argentre.fr

Haies bocagères

Un rappel concernant l'entretien des haies bocagères sur la commune. Toutes les haies bocagères plantées

sur un terrain privé et débordant sur le terrain de la commune (trottoirs, chemins piétonniers) doivent être

entretenu tous les ans. L'entretien est à la charge des propriétaires concernés.

Horaires de tonte

Les travaux de bricolage et tonte par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore, tels que tondeuses et autres matériels, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables

8h30 à 12h00
14h00 à 19h30

Les mercredis et samedis

9h00 à 12h00
15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés

10h00 à 12h00

à noter

Bruits

De jour comme de nuit, la tranquillité est un droit reconnu à chacun. Les bruits de voisinage agissent de façon négative tant sur l'environnement que sur les personnes. Ils induisent un stress qui peut avoir de graves répercussions sur la santé. On entend par bruit de voisinage « tous les bruits résultant d'une personne ou d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité dès lors que par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ils portent

atteinte à la tranquillité ou à la santé de l'homme ».

Entrent dans cette catégorie, les bruits inutiles, désinvoltes ou agressifs pouvant provenir des cris d'animaux, d'une télévision, d'une chaîne hifi ou d'un instrument de musique, des outils de bricolage ou de jardinage, des jeux bruyants pratiqués dans des lieux inadaptés, des activités occasionnelles (fêtes familiales, travaux) et de certains équipements fixes comme les ventilateurs et les climatiseurs.

En matière de bruit, nous avons tous des droits et des devoirs. Avec un peu d'attention et de savoir vivre, nous améliorerons ensemble notre qualité de vie au quotidien.

Plus d'informations auprès de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection de la personne (DDCSPP : 02 43 67 27 30 ou ddcspp@mayenne.gouv.fr) ou sur www.bruit.fr

Achats de matériels

La commune s'est dotée pour l'année 2014 de deux nouveaux matériels :

Une saleuse pour assurer un niveau de qualité en cas de chaussée glissante (verglas, neige). Le réglage de la

largeur de salage et de dosage au m² pour une consommation de sel plus faible permet de traiter des kilomètres de voies en plus.

Une tondeuse plus performante

d'environ 25% que l'ancienne. Compte tenu des surfaces de tonte plus importantes (terrains de foot, futurs lotissements), cela donnera plus de temps pour d'autres tâches.

Administration générale

BIENVENUE ANNE-SOPHIE

☰ Marie-Odile Rouxel | marieodile.rouxel@argentre.fr

Afin de renforcer le pôle administratif de la mairie, et plus particulièrement le pôle comptable, Anne-Sophie Genest a rejoint l'effectif municipal, le 1er septembre 2014. Ce poste à 80% lui permettra de retrouver, le mercredi, sa fille de 7 ans et ses jumeaux de 17 mois chez elle, à Châtres la Forêt.

Titulaire d'un BTS Assistant de Gestion PME-PMI au lycée Haute Follis de Laval en 2002, Anne-Sophie a d'abord

travaillé quatre ans à la Dolomie avant d'intégrer, depuis six ans, une société évronnaise de feux d'artifice et d'évènementiel. Polyvalente, elle était bien sûr chargée du suivi de la comptabilité et de la trésorerie mais aussi des relations avec les clients et les fournisseurs (facturation, suivi des livraisons, relances...). Nous lui souhaitons la bienvenue.



Communication

NOUVEAU NOM POUR NOUVELLE SALLE

☰ Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

« Nouvelle salle des fêtes », « grande salle », « complexe socioculturel »... il devenait urgent de baptiser les nouvelles installations dédiées aux spectacles et aux loisirs situées sur les hauteurs du plan d'eau.

Un appel à la créativité avait été lancé dans un précédent bulletin municipal. Une vingtaine de noms ont été proposés par les argentréens et les membres du conseil municipal parmi lesquels : les naïades, les alizés, les nymphéas, la Divonne, l'argentréenne, la lumijouanne ou l'ensoleillée. C'est finalement « L'Escapade » qui a retenu la majorité des suffrages.

Un nom, c'est bien. Une identité visuelle, c'est mieux. C'est Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services, déjà en charge de la mise en forme du bulletin municipal, qui a proposé ce logo.



Les couleurs bleues et vertes ont été choisies pour rappeler celles du logo d'Argentré. La police retenue, assez fine pour coller à l'air du temps, se veut plutôt « classique » pour être lisible mais présente toutefois de légères originalités (comme les pieds des A qui s'allongent).

Les parenthèses vertes (symbolisées

par le L de gauche et son miroir de droite) résument l'essence même du mot escapade : l'action d'échapper aux obligations de la vie quotidienne. Que cet espace puisse permettre aux argentréens d'y passer de bons moments en venant nombreux aux différentes manifestations qui y seront organisées.

Vous voulez visiter ce nouvel équipement ?
Portes ouvertes : samedi 31 janvier de 14h à 18h

à noter

Restauration scolaire

UNE PAGE SE TOURNE...

☰ Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr

Après 37 ans de travail, Jacky Vivien, chef cuisinier, a pris, mi-décembre, une retraite bien méritée.



Après une réflexion de plusieurs mois, l'équipe municipale a choisi de déléguer la restauration scolaire à

la société API, basée à Ecommoy. M. Ladislav Lepers en sera le nouveau cuisinier.

Ladislav, pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Je suis né en 1985, j'habite Laval et j'ai un enfant. Après un bac professionnel passé au lycée Robert Buron, j'ai travaillé dans de nombreux restaurants lavallois et fait des saisons dans des restaurants du Mont Saint Michel. J'ai ensuite été recruté par la société de restauration API pour être second de cuisine à l'ESAT Ionesco à la Chapelle Anthenaise pendant trois ans, puis chef de cuisine sur ce même site pendant deux ans.

Quelle est votre conception de la cuisine ?

La ligne directrice de la société est de

travailler sur les approvisionnements locaux avec des produits de qualité, de saison et frais. Mon travail sera de poursuivre ce qui a été mené jusqu'à présent sur Argentré en y apportant ma touche personnelle et le savoir-faire de la société.

Venir à Argentré, qu'est ce que cela représente pour vous ?

C'est un challenge personnel avec un changement de structure et de public. Mon souhait est que mon intégration se fasse en douceur, pour cela, la communication avec les différents partenaires sera un atout primordial. Que les enfants et les personnes de l'ADMR soient contents : voilà mon objectif !

Projet de santé

CONNAISSEZ-VOUS ARBOSANTÉ ?

👤 Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

C'est l'association des professionnels permettant de faire vivre le projet de santé d'Argentré et de Bonchamp. Forte d'une vingtaine de membres (médecins généralistes, dentistes, infirmiers, pharmaciens, kinésithérapeutes, diététiciens...), elle s'est donné comme mission

de pérenniser l'offre de santé sur le territoire (en mettant en place la continuité des soins et en favorisant la venue de nouveaux professionnels) et de fédérer les professionnels (en organisant des rencontres thématiques ou en harmonisant les outils informatiques). La création

d'ArBoSanté a également permis aux communes de recevoir le soutien financier de l'état pour les projets immobiliers (rachat de la maison médicale et construction du cabinet dentaire).

NOUVEAU CABINET DENTAIRE

👤 Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr



> Docteur Feuchère (à droite) et Anne Vallade, assistante dentaire

«Assurer aux argentréens une continuité dans la qualité des services médicaux», c'est ce que prévoit le projet médical, créé par les professionnels de santé des communes d'Argentré et de Bonchamp. Parmi les axes de développement de la santé sur la commune, l'accueil de nouveaux praticiens nécessite de trouver des

surfaces supplémentaires. Profitant de cette nécessaire réorganisation des espaces de santé, le docteur Béatrice Feuchère, a proposé, plutôt que d'agrandir la maison médicale actuelle, de construire un nouveau cabinet dentaire de l'autre côté de la place de l'église.

Le nouveau cabinet dentaire, plus spacieux, permettra non seulement à l'assistante dentaire, Anne Vallade (qui assure l'accueil des patients, la stérilisation des instruments et apporte une aide opératoire) d'avoir plus de temps pour préparer chaque salle de soins mais aussi de spécialiser les équipements : un fauteuil, bien évidemment, pour les soins dentaires «classiques», mais aussi, un espace dédié aux enfants ou encore, parce que la chirurgie dentaire évolue avec son temps, une salle complète

consacrée à «l'esthétique dentaire». L'objectif affiché : « restaurer les sourires ».

En effet, après une carrière professionnelle commencée en Touraine puis sur la côte atlantique, le docteur Feuchère, diplômée de la faculté de Reims, maman de trois enfants et très investie dans sa profession, s'est installée à Argentré, en 2002, avec la volonté de rester à la pointe du progrès.

Après la phase d'étude et la validation des plans, les entreprises chargées des travaux ont été récemment choisies. La construction du nouveau bâtiment, situé derrière le Crédit Agricole, devrait commencer sous peu. La livraison est prévue à la fin de l'année 2015.

Nouveaux services

ARTEMIS : LES NOUVEAUX VÉTÉRINAIRES

👤 vaigesveto@orange.fr | 02 43 90 58 06



> Docteur Brehelin et Adélaïde

Depuis le 21 juin, la clinique vétérinaire Artémis a ouvert ses portes à Argentré. Premiers à inaugurer les locaux commerciaux de la rue de Beausoleil, les Docteurs Stoquard, Ihadadene, Hakimi, Moreau et Brehelin (déjà installés à Vaiges) proposent leurs services suite au départ en retraite du docteur Renault, aussi bien en « rurale » (pour les animaux de ferme) qu'en « canine » (pour les animaux de compagnie). Ils sont assistés de Liliane, Nadège, Anita et Adélaïde.

Le tout nouveau cabinet, équipé d'un accueil, d'une salle de consultation et d'un chenil, permet de procéder aux soins des petits compagnons (bilan de santé, vaccinations, petites blessures, stérilisation, analyses de sang...) mais aussi de se ravitailler en produits vétérinaires et en aliments.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h (sur rendez-vous). Urgences 24h/24.

UNE OSTÉOPATHE SUR ARGENTRÉ

☰ Christian Lefort | christian.lefort@argentre.fr

En septembre dernier, Mlle Julie Martin, jeune ostéopathe est venue en mairie pour étudier la possibilité de venir s'installer sur la commune, ayant décelé un potentiel de clientèle intéressant.

Mlle Martin s'est présentée « riche d'une expérience de trois années de pratique dans divers cabinets après cinq années d'études à Nantes et souhaitant participer au développement d'Argentré »

Estimant qu'une telle offre de service est bénéfique à la population, je me suis montré intéressé et ai proposé une « case » au rez-de-chaussée de l'immeuble de la rue de Beausoleil,

jouxtant le cabinet vétérinaire.

Très rapidement, Mlle Martin a adhéré à ma proposition et nous nous sommes mis d'accord sur les modalités de son installation : Mlle Martin sera locataire de la commune du local de 70m² en l'état « brut de béton », à charge pour elle de réaliser tous les travaux de second œuvre.

Il est prévu que le cabinet ouvre courant janvier.

Mlle Martin vous accueillera sur rendez-vous au 9B, rue de Beausoleil du lundi au samedi. « Chaque séance sera personnalisée, en s'adaptant au patient, son âge, son motif de consultation et son passé médical »



Contact : 06 23 14 54 78.

Affaires sociales

100 CONVIVES AU REPAS DES AÎNÉS

☰ Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

Comme tous les ans, la municipalité d'Argentré a invité, samedi 29 novembre, tous les administrés âgés de 70 ans et plus. Dans les locaux du nouveau restaurant scolaire, près de 100 convives avaient répondu à l'invitation pour déguster le repas

concocté par le chef Jacky Vivien et servi, comme le veut la tradition, par l'équipe municipale. Chansons et histoires drôles étaient, elles aussi, au rendez-vous.

Les personnes qui n'ont pu être présentes, pour raisons médicales

(convalescence à domicile, hébergement en maison de retraite médicalisée, impossibilité de se déplacer...) recevront un colis de fête, rempli de produits locaux, directement chez eux.



PLANÈTE EN FÊTE

☰ Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr

Agriculture Biologique et Développement DurABLE Les 27 et 28 Juin 2015 à ARGENTRE

Interview avec Céline Launay Paris, référente Planète en Fête au CIVAM BIO.

Bonjour, pouvez-vous nous parler de Planète en fête ?

« Planète en fête », c'est avant tout une grande manifestation en Mayenne pour la protection de l'environnement. On y parle environnement, agriculture bio, développement durable, habitat sain, énergies renouvelables, santé, commerce équitable...

Dans « Planète en fête », il y a **Planète**... la protection de l'environnement, c'est de plus en plus important ! Aussi, on y fait le point sur les risques, les enjeux, les évolutions... et surtout on y propose des solutions pour faire mieux, pour faire autrement, pour mieux vivre en harmonie avec notre environnement.

Et puis dans « Planète en fête », il y a aussi **fête**... et ça aussi c'est important ! Lieu de rencontre, animations, bonne ambiance font partie intégrante de l'événement. En conclusion, « Planète en fête » c'est une manifestation « tous publics » ou chacun pourra trouver ce qui lui convient.

Comme le disait à juste titre Antoine de St Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants »

Concrètement, qu'est-ce que l'on pourra y trouver ?

Il y aura de nombreuses conférences par des intervenants passionnés sur l'alimentation, l'agriculture, le développement durable, les pesticides, la santé, la mobilité ; des animations pédagogiques pour petits et grands : théâtre, musique, rando, lecture de contes... et des animations musicales. Planète en fête, c'est aussi un grand marché biologique avec plus de 25 producteurs locaux. Une centaine d'exposants sur l'environnement, le développement durable, les énergies renouvelables, l'habitat sain, la santé, la mobilité, le textile, les éco-produits. Enfin, on pourra y déguster des repas

bio les midis et le samedi soir. Ces repas sont préparés par les bénévoles et un traiteur (environ 650 personnes). Le repas du samedi soir est suivi d'une soirée festive.

D'où vient cette idée ?

Les agriculteurs biologiques sont particulièrement sensibles à la préservation de l'environnement et

une manifestation proche de Laval, les précédentes éditions étaient un peu plus excentrées. Nous avons déjà également eu quelques contacts avec la municipalité lors de son implication dans le projet « Qualité et proximité dans le projet « Qualité et proximité en restauration collective » ».

En quoi l'implication de la commune d'Argentré et de ses habitants est-elle importante ?

Cette manifestation n'est pas une animation « clé en mains ». Planète en Fête c'est avant tout une fête locale qui se construit de Décembre à Juin avec vous, avec vos idées.

La première réunion de présentation du projet a eu lieu le 12 décembre dernier. Les groupes de travail vont maintenant se mettre en place en janvier et se réuniront toutes les 3 semaines. Vous avez le choix entre : la communication, les exposants, les conférences, la restauration, la logistique et l'animation pour petits et grands. Si vous n'avez pas pu assister à la première réunion, pas de panique, vous pouvez intégrer l'équipe quand vous le souhaitez. Venez avec vos idées, vos envies, votre créativité : Planète en Fête

c'est vous !

Nous vous attendons nombreux à la prochaine réunion d'organisation. N'hésitez pas !



à la qualité des produits alimentaires. Ils avaient envie de partager cette passion pour faire prendre conscience aux gens que nous pouvons tous agir pour protéger notre environnement. C'est ainsi qu'est née « Planète en fête » en 2004 ! Cet événement est organisé par le CIVAM Bio Mayenne (association des agriculteurs bio du département), avec un fort appui local des habitants, associations de la commune d'accueil et des alentours. Chaque année, la manifestation se déplace sur le département pour permettre à tous d'en profiter au maximum !

L'édition 2015 plante son décor à Argentré. Pourquoi avoir contacté la commune pour l'organisation de cette manifestation ?

Nous souhaitons avoir cette année

Pour tout savoir sur les dates et lieux de réunion, vous pouvez contacter :

CIVAM Bio Mayenne

02 43 53 93 93

(Céline en charge du dossier)
coordination@civambio53.fr
www.planete-en-fete.fr

Ou

Mairie d'Argentré

02 43 37 30 21

mairie@argentre.fr

Service jeunesse

2014 : UNE ANNÉE ENCORE BIEN REMPLIE

☰ Yves-Éric Boiteux | jeunesse@argentre.fr | 02 43 37 35 93



Cet été, le service jeunesse a pu accueillir 282 enfants à Planète Mômes (3-12 ans) et 88 sur Oxyjeunes (12-18 ans). 149 enfants et jeunes ont participé aux différents camps proposés au cours de l'été. Des temps avec les parents ont aussi été organisés, comme cet été, lors de la soirée « Hamburger frites » à Planète Mômes.

Lors de la journée « Argentré c'est Gonflé », qui a clôturé le mois de juillet, les enfants ont pu profiter de nombreuses structures gonflables et de grands jeux.

Grâce à l'aide des parents de l'association des Fêlés de la Caisse, les ados ont accueilli 130 jeunes du département au Championnat de la Mayenne de Caisse à Savon et remporté 9 prix pour cette édition.

Un nouveau temps fort a vu le jour au cours des vacances d'Automne : la Fête du Jeu. Au vu du succès de cette première édition, vous pouvez déjà prendre note de la prochaine édition en octobre 2015.

Depuis les vacances d'Automne, les ados sont accueillis au « Repère ». Ce lieu permet aux jeunes de se retrouver aussi le mercredi après-midi de 14h à 18h (hors vacances scolaires). C'est un lieu dans lequel, nous souhaitons pouvoir accueillir les jeunes, leur proposer des activités, mais qu'il soit aussi un lieu d'expression et de propositions pour les jeunes. Ce local a été officiellement inauguré avec les jeunes et leurs parents le 5 décembre.



A compter du 5 janvier 2015, toutes les inscriptions passeront par le portail famille, pour la restauration scolaire, l'accueil périscolaire et les accueils de loisirs... si vous n'avez pas votre identifiant et votre mot de passe pour vous connecter... contactez au plus vite la mairie.

à noter

Le premier séjour au ski, organisé par le service jeunesse sera organisé du 14 au 21 février à Peyragudes dans les Pyrénées. Il reste quelques places, n'hésitez pas à

nous contacter.

Le Carnaval sur le thème des extraterrestres aura lieu à Louvigné le 21 mars 2015, venez nombreux et déguisés !

Comme chaque année, n'hésitez pas à être force de proposition pour des idées d'activités, de camps, de sorties...

ÉCOLE ST CYR - STE JULITTE

2, route de Louvigné | 02 43 37 32 00 | st-cyr.ste-julitte@wanadoo.fr | www.stcyr-stejulitte.fr

Une nouvelle année commence sur le signe de l'ouverture

Cette année, les élèves quitteront souvent l'école pour aller à la découverte du monde qui les entoure. En octobre, de la PS au CE2, ils sont allés rencontrer les propriétaires de la ferme La Gasselinais à Ernée. Lors d'animations de grande qualité, les exploitants les ont accompagnés dans la récolte des pommes, la fabrication du jus de pomme, l'alimentation des animaux, la traite ou la fabrication du beurre.



> La fabrication du jus de pommes



> La récolte des pommes



> L'alimentation des animaux



> La fabrication du beurre



> La fabrication du beurre

Un nouveau logo fédérateur



Le vendredi 14 novembre, l'équipe éducative avait organisé une présentation du nouveau logo de l'Enseignement Catholique.

service public d'éducation. Ce sont les élèves qui, au travers d'exemples, ont donné les clés de lecture.

Si, comme le disait un élève, « un logo permet de dire ce que l'on représente et avec qui on fait équipe », il permettra d'identifier sur tout le territoire, les établissements privés catholiques sous contrat avec l'état, associés au

Les 3 silhouettes fondées sur les trois couleurs primaires évoquent :

- les niveaux de scolarisation : Primaire, Secondaire, Supérieur,
- les principaux acteurs de l'école : les jeunes, les personnels, les parents,
- les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité,
- les vertus théologiques : la foi, l'espérance, la charité.

Le vert situé en transversal évoque la vitalité, la fraîcheur, le dynamisme.

à noter

**Portes ouvertes
samedi 7 mars 2015**

ÉCOLE LES DAUPHINS

☰ 7, rue des Rochers | 02 43 37 33 46 | dauphins.ecole@wanadoo.fr

à noter

83 élèves sont actuellement scolarisés à l'école maternelle de la Très Petite Section à la Grande Section.

L'équipe est composée de trois enseignantes et quatre A.T.S.E.M. : classe d'Hélène Robert (TPS-PS) avec Sandrine Zins et Babeth Cousin, classe de Stéphanie Petit (PS-MS) avec Sylvie Blin et classe d'Anne-Sophie Paumard (MS-GS et direction) avec Sylvie Rouzier.



> En ce début d'année scolaire, les petits apprécient la peinture sur des grands formats



> En septembre-octobre, les moyens-grands ont récolté différents légumes dans le jardin de l'école. Des recettes ont été réalisées puis dégustées par les élèves, notamment avec les pommes de terre et la citrouille de 10 kg !



Dans le jardin de l'école, les petits ont ramassé des cucurbitacées de différentes couleurs



> Les petits-moyens ont travaillé autour de l'album « Dans la cour de l'école » de Christophe Loupy.

ÉCOLE JACQUES-YVES COUSTEAU

7 bis rue des rochers | 02 43 37 33 72 | www.ecole-cousteau.org

Les premiers projets de l'année scolaire



>Exposition
d'objets archéologiques.

Comme de vrais archéologues

À la mi-septembre, les élèves de Cycle 3 de l'école Cousteau ont profité d'une météo clémente pour se déplacer jusqu'à la Carie où une équipe d'archéologues les attendait. Sous la conduite de Sylvaine Morin (archéologue départementale) et de ses collègues, chacun a manié la truelle et la brosse pour tenter de mettre à jour des vestiges archéologiques sur ce chantier de fouilles préventives. Un reportage vidéo a été réalisé à cette occasion par le service communication du Conseil général. Il est disponible sur le site de l'école : <http://passerelle.ac-nantes.fr/ecole-cousteau/2014/09/25/comme-un-archeologue/>

Projet Ciné-enfants

La classe de CE1 s'est lancée cette année dans un projet cinéma. Après avoir visionné trois courts-métrages d'animation au Ciné-ville le 25 novembre, les élèves vont s'intéresser aux différentes étapes de la construction d'un film. Ensuite, ils essayeront à leur tour de réaliser un petit court-métrage qu'ils espèrent présenter en fin d'année à leurs parents.

Prix Roman-Jeunes

La classe de CMI-CM2 participe au « Prix du roman jeune, édition 2014-2015 ».

Ce prix est organisé par les bibliothèques de l'agglomération lavalloise et la librairie M'Lire.

En début de l'année scolaire, une sélection de sept ouvrages a été présentée aux élèves par Mme Frétygné :

- Abracadabra Amanda d'Olivier Pouteau
- Courir avec des ailes de géant d'Hélène Montardre
- Deux familles pour Lulu d'Agnès Lacor
- Le garçon au chien parlant de Claudine Galéa

- Le jour des poules de Florence Thinar
- L'ogre au pull vert moutarde de Marion Brunet
- Sauf que d'Anne Vantal

Depuis, les élèves lisent et complètent une fiche pour chacun des ouvrages. Ils y notent leur avis et leurs impressions. Au cours du 1er trimestre de l'année 2015, une rencontre avec l'un des auteurs sera organisée à la bibliothèque municipale.

Les enfants pourront alors échanger avec l'auteur à propos du livre lu, d'autres livres du même auteur et aussi poser toutes les questions que leur évoque l'acte d'écrire.



Association des Parents d'Élèves de l'enseignement Libre

PLEIN DE VIE !

☰ Olivier Youinou | apel@stcyr-stejulitte.fr



L'école Saint Cyr Sainte Julitte, ce sont des enfants, qui par leurs rires, leurs cris, leurs jeux, leur travail, donnent vie à l'école. Ce sont aussi des enseignantes qui apportent leurs compétences à nos petites têtes blondes. Mais il y a aussi les parents, qui savent donner du temps pour faciliter la vie de tous dans les murs de l'école.

Ainsi, à travers deux associations de parents, l'APEL et l'OGEC, les parents ont été très actifs depuis la fin du mois d'août. Par exemple, préparer la rentrée, c'est aussi assurer de menus travaux pour rendre l'école plus facile à vivre, faire de l'entretien (intérieur : pose d'un lavabo, de rideaux, d'équipement informatique... comme extérieur : tonte de la pelouse, désherbage...) qui permet de profiter au mieux du cadre de vie de l'école. C'est également proposer, comme nous le faisons depuis une dizaine d'années au début de l'automne, l'achat de brioches vendéennes label rouge. Ou se retrouver autour d'un apéritif dînatoire, peu de temps après la rentrée, afin que tous les membres de l'école se connaissent mieux. Ou encore passer un après-midi convivial autour du loto de l'école. C'est aussi

reconduire notre marché de Noël mené par une équipe de parents dynamiques. Une nouveauté à signaler : une opération zumba qui a remporté un vif succès en septembre, si bien que nombreux sont ceux qui réclament de la reconduire.

Ne voulant pas perdre cette convivialité, nos associations de parents vous proposent une soirée dansante le 14 mars, un marché de printemps le 25 avril et la fête de l'école le 21 juin. Enfin, comme beaucoup de parents quittent avec regret, en même temps que leurs enfants devenus collégiens, les murs de l'école Saint Cyr Sainte Julitte, nous réfléchissons à la mise en place d'une amicale des anciens qui permettra de garder les liens tissés grâce à nos petites têtes blondes... Très bonnes fêtes de fin d'année à tous.



Amicale laïque des écoles publiques

UN NOUVEAU BUREAU ET DE BEAUX PROJETS

☰ Virginie Bernez, Camille Chevalier et Emmanuelle De Pontfarcy | argentre.amicale.laique@gmail.com

L'année scolaire 2013-2014 s'est achevée avec un énorme succès pour le vide grenier de l'allée d'Hauterives au mois de septembre dernier avec plus de 300 exposants.

Une nouvelle aventure a commencé à l'occasion de l'année scolaire 2014-2015 pour les 29 amicalistes avec l'élection du nouveau bureau, les départs et la venue de 5 nouveaux membres. Le nouveau bureau est composé de :

- Virginie Bernez, Camille Chevalier et Emmanuelle De Pontfarcy au poste de co-présidentes,
- Jérôme Boul en tant que vice-président,
- François Houlbert (co-président sortant), Sandra Leroy, Linda Pauvert pour la gestion de la trésorerie,
- Stéphanie Lenain (secrétaire) et Muriel Bertron (secrétaire adjointe).

Nous ont rejoints Blandine Diologent, Ilham El Aouni, Leina Kuntz, Aurélie Lasne, Gwenaëlle Métayer. Laurence Bricard, co-présidente sortante, reste en tant que membre.

Nous souhaitons remercier Sandrine Dexet, Nicolas Amiard et Laurent Thoraval pour les très nombreuses années qu'ils ont passées dans l'association.

Pour cette nouvelle année, l'école maternelle des Dauphins et l'école élémentaire Cousteau ont de nouveaux projets pédagogiques et de belles sorties pour nos enfants. De ce fait, toute l'équipe se mobilise pour récolter des fonds afin de financer les différentes activités. Au programme, la fête de Noël a eu lieu le samedi 6 décembre après-midi avec des jeux, la venue du Père Noël et un goûter, puis seront maintenues les manifestations

comme le loto, la fête des écoles en juin, des ventes de brioches et quelques nouveautés.....

Nous vous rappelons que l'association est composée de parents bénévoles qui œuvrent toute l'année pour permettre aux enfants de profiter de sorties, de classes découverte et de spectacles pour un coût de revient réduit voire nul pour les familles.

Nous avons besoin de vous parents, n'hésitez pas à nous contacter, nous sommes toujours prêts à accueillir de nouveaux membres tout au long de l'année, même si ce n'est que pour une aide très ponctuelle.

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque sera présente lors des divers événements pour vous retrouver dans la bonne humeur et la convivialité.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Les Argentréens autour du monde

DE RANGOON À PHILADELPHIE

👤 Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

Nouvelle Calédonie, Canada, Londres, Tahiti... telles étaient les destinations choisies par nos argentréens expatriés dans les précédentes éditions du bulletin municipal. Pour ce troisième volet de notre série « les argentréens autour du monde », partons tout d'abord à 8 500 km d'Argentré pour retrouver Thierry Chrétien au Myanmar.



En 2001, Thierry a envie de voyager. Avec un BTS domotique en poche (la domotique, c'est le contrôle à distance des différents organes d'une maison ou d'une entreprise comme la régulation du chauffage, l'ouverture des volets, le contrôle des lumières...), il pousse les portes de l'espace emploi international de l'ANPE et y dégage un poste de responsable technique au Myanmar. Sur place, le choc est rude. Ce pays indépendant depuis 1948 (qui s'appelait « Birmanie » avant 1989) est une dictature militaire avec un niveau de confort légèrement différent des habitudes occidentales : pas d'internet ni de téléphone portable, un service postal minimum et moins de six heures d'électricité par jour ! Monique, sa maman, resta sans nouvelle de lui

pendant les six premiers mois ! Le film de Luc Besson, « The Lady », qui retrace l'aventure d'Aung San Suu Kyi (opposante qui a reçu le prix Nobel de la paix en 1991) permet de mieux appréhender l'ambiance qui règne là bas.

Débutée avec une paire de sandales et le guide du routard comme seuls bagages, la mission d'un an en Asie tend à s'éterniser puisqu'après quatre ans au Myanmar, six ans au Vietnam, deux ans au Sri Lanka et six mois au Laos (« trop calme » pour lui), il n'est toujours pas rentré. La raison ? Le retour au Myanmar et la rencontre de Néné, sa future épouse. Un mariage, interdit par la loi birmane, qui n'a pu se faire qu'après d'âpres négociations diplomatiques au plus haut niveau et

grâce à l'entremise de moines locaux. L'armée, un brin revancharde, en a quand même profité pour mettre fin, le jour J, aux festivités.

Thierry, aujourd'hui responsable commercial après-vente pour un constructeur d'engins de chantier (JCB), revient aussi souvent qu'il le peut en Mayenne pour revoir sa famille et les nombreux contacts qu'il a gardés. Néné trouve les argentréens « nice and quiet » (gentils et sereins) et aime que les gens se disent « bonjour » en se croisant dans la rue.

Quand on lui parle de son enfance, Thierry se souvient surtout des escalades et les cabanes du « Pic des aigles » (un affleurement rocheux au dessus du moulin de la roche), des chasses au « Dahu » autour du château d'Hauterives (alors à l'abandon) ou de l'encadrement des jeunes footballeurs de l'US Argentré comme encadrant des U17 ainsi que de la bonne ambiance du quartier de Bellevue.



Après l'Asie, partons littéralement de l'autre côté du globe, à 6 000 km d'Argentré, pour retrouver Romain Paumard, installé depuis six ans au pays de l'Oncle Sam. Plus précisément : à Philadelphie.

Romain a vécu toute son enfance et son adolescence à Argentré. Ses grands-parents ont emménagé à Argentré en 1966 et ses parents y habitent ensemble depuis 1980. De cette période, il se souvient de l'ancienne école publique (là où est maintenant Utile) et de la construction de l'école Jacques-Yves Cousteau. Reviennent aussi en mémoire les balades à vélo entre la campagne et le bourg où habitaient la plupart de ses

amis. Même s'il avoue n'avoir jamais été très sportif, il aimait bien les voir aux matchs de football ou aux courses de BMX.

A cet âge, habiter à la campagne était une situation parfois contradictoire. D'un côté, il fallait compter sur la disponibilité des parents pour sortir sur Laval. D'un autre côté, c'était l'endroit idéal pour pouvoir répéter avec son groupe de rock et faire la fête sans embêter personne !

A 18 ans, il part étudier à Rennes tout en gardant un lien fort avec Argentré. Il y rentrait tous les week-end et y a connu son premier emploi : à la CAM de la Carie. Occasion de découvrir d'autres générations et de mieux comprendre les diverses facettes de l'agriculture en Mayenne.

Il y a 6 ans, c'est ensuite le départ pour les États Unis comme gestionnaire de projet pour le département linguistique de l'université de l'état



d'Ohio. En 2013, changement d'état. Direction Philadelphie en Pennsylvanie. Aujourd'hui, à 32 ans, il est conseiller en insertion professionnelle pour une association s'occupant de personnes handicapées. Sans cette belle campagne des origines, pas sûr que ses choix aient été les mêmes ! Un terroir qu'il adore faire découvrir

à ses amis d'outre atlantique. Faire découvrir le bourg et en particulier le Château d'Hauterive à ses amis américains (dont l'histoire nationale n'a pas plus de 200 ans) est une idée qui l'amuse.

De son expérience américaine, Romain aimerait en transposer certaines facettes de notre côté de l'Atlantique : « Si je revenais à Argentré, j'aimerais pouvoir vivre au sein d'une population diverse et variée, avec des gens venant d'origines et de cultures différentes et les voir acceptés de tous. J'aimerais aussi être sûr que le patrimoine agricole soit protégé contre la construction horizontale. Enfin, j'aimerais accéder plus facilement à l'art,

aux livres, à la musique et au théâtre ». Message reçu Romain. See you soon in Argentré !



Si vous aussi, vous connaissez des argentréens vivant à l'étranger, n'hésitez pas à nous envoyer leurs coordonnées pour que nous puissions leur consacrer un prochain article. Par ailleurs, si vous souhaitez être mis en relation avec ces « argentréens du bout du monde », n'hésitez pas à contacter la mairie.

à noter

L'île Ô loisirs

UN ÉQUIPEMENT AU SERVICE DE LA JEUNESSE

☰ Sophie Sabin | sophie.sabin@argentre.fr

Afin d'accueillir les usagers du service jeunesse, la commune disposait de plusieurs équipements disséminés sur le territoire communal, à savoir :

- un accueil périscolaire (situé 2 rue de la Vallée) dans un bâtiment centenaire qui, bien que régulièrement entretenu, était de moins en moins adapté à l'accueil
- un accueil de loisirs pour les vacances d'été, organisé dans les locaux des écoles publiques à cause du manque d'espace.
- une restauration scolaire excentrée

par rapport aux écoles et disposant de locaux au bord de l'obsolescence. Les trois écoles étant maintenant regroupées à proximité du plan d'eau, la municipalité d'Argentré a, tout naturellement, décidé de regrouper l'ensemble des équipements d'accueil de loisirs et de restauration dans un lieu unique : l'île Ô Loisirs.



L'objectif principal : centralisation géographique.

Fort de son emplacement (à égale distance des écoles publiques et privée, proche de la base de loisirs du plan d'eau et du complexe

sportif), l'île Ô Loisirs permet aux personnels du service jeunesse d'offrir un service centralisé aux usagers, quelles que soient les activités des enfants : accueil périscolaire du matin et/ou du soir, repas du midi, temps

d'accueil périscolaire, goûter des temps d'accueil périscolaire, accueil de loisirs du mercredi ou des vacances scolaires...



>La nouvelle identité visuelle des équipements :

« L'île » comme un clin d'œil au plan d'eau tout proche. Le vert et le bleu pour rappeler les couleurs d'Argentré. Le « smiley » (le sourire au milieu du Ô) pour symboliser le côté ludique des activités proposées.!

L'accueil périscolaire

Sur une surface de 275 m², l'accueil périscolaire et de loisirs comprend :

- une salle de travaux manuels (58 m²)
- une salle d'activité (45 m²)
- une salle d'activité dédiée aux plus jeunes (46 m²)
- une salle « jeunes lecteurs » (20 m²)
- un dortoir de 34 m²

La restauration scolaire

Les gourmands sont accueillis dans deux salles de 118 m² (pour les 3-6 ans) et de 200 m² (pour les plus grands). Le reste des 620 m² est occupé par les différents espaces de préparation des repas (préparation chaude, préparation froide, légumerie,

trois chambres froides, réserves sèches...). L'ensemble est complété par 1000 m² de cour extérieure et 130 m² de préau. Pour les parents, 40 places de stationnement sont créées pour compléter le parking existant du plan d'eau

Un chemin piéton assure la liaison avec les écoles publiques.

Le coût global de ce bâtiment basse consommation est d'approximativement de 1,6 millions d'euros pour la restauration scolaire et 700 000 euros pour l'accueil périscolaire. Des subventions de l'état, de la région, de l'agglomération lavalloise ou de la caisse d'allocations familiales permettent de diminuer le

reste à charge de la commune de près de 20%.

Une construction durable : la mutualisation des équipements.

Afin d'optimiser les coûts, les espaces ont été conçus pour être partagés : un même local peut, à différents moments de l'année, de la semaine ou de la journée, être affecté à plusieurs utilisations : le dortoir sert aussi pour les activités périscolaires des 9-11 ans, la salle de restauration des 6-12 ans servira à l'accueil d'été pour des activités nécessitant une surface importante, la salle de restauration des 3-5 ans permet de faire face aux pics de fréquentation en accueillant certaines activités manuelles...

Pour que ces équipements répondent au mieux, et pour longtemps, aux besoins des jeunes utilisateurs, n'hésitez pas à venir participer aux différents rendez-vous organisés par la municipalité : commission extra municipale restauration, temps d'échanges entre les parents et le service jeunesse, expositions thématiques des TAP (organisées avant chaque vacances), « temps forts » de vacances...



Bibliothèque

CONTES, ROMANS, SLAM... QUELLE ANNÉE !

☰ Sylvie Druet | bibliotheque@argentre.fr

Plus d'ouverture à la bibliothèque depuis septembre

Les prêts effectués les mercredis et samedis restant stationnaires depuis plusieurs années, il a été décidé d'ouvrir la bibliothèque en soirée le mardi de 17h15 à 18h45 (sauf pendant les vacances scolaires).

De plus, pour essayer de rejoindre les plus jeunes, la bibliothèque s'est délocalisée à l'île ô loisirs le jeudi de 17h à 18h45, depuis le mois d'octobre.

Nadine accueille les enfants qui peuvent emprunter ou rendre à l'île ô loisirs aussi bien qu'à la bibliothèque. Un beau succès, puisque nous comptons déjà plus de 20 nouveaux inscrits.

La bibliothèque a enregistré 4637 prêts en 2014.

Petit rappel : la carte de lecteur est gratuite.

à noter

Horaires de la bibliothèque

Lundi : 9h15-10h45
(sauf pendant vacances scolaires)

Mardi : 17h15-18h45
(sauf pendant vacances scolaires)

Mercredi : 14h-18h

Jeudi : 17h-18h45 à l'île ô
LOISIRS (sauf pendant vacances scolaires)

Samedi : 10h30-12h et 14h-16h

Rencontre avec Sophie Redouly

Vétérinaire de formation Sophie Redouly, louvignéenne, s'est lancée dans l'écriture de romans policiers ancrés dans le paysage local. Une dizaine de lecteurs étaient là, samedi 27 octobre, pour parler de ses romans. Les questions ont fusé : Comment êtes-vous venue à l'écriture ? Avez-vous une trame de l'histoire avant de commencer à écrire ? Combien de temps pour écrire un livre ? Non, Sophie Redouly n'a pas de plan défini à l'avance et se laisse porter par l'ambiance et le milieu décrit. Elle a aussi précisé que ce qui prenait beaucoup de temps,



c'était les nombreuses relectures qui laissent, malheureusement, toujours

passer des fautes. On peut trouver ses quatre livres à la bibliothèque.

L'heure du conte

Tous les premiers samedis du mois de 11h à 12h, la bibliothèque accueille les enfants de 2 à 6 ans pour leur conter des histoires. Le 4 octobre, « m'zelle

Magali » a animé la séance avec sa guitare. Le 6 décembre, Régine, Sylvie et Muriel ont conté Noël.

à noter

Prochain rendez-vous :
samedi 7 février 2015.

Scène Slam

Mardi 2 décembre, près de 60 personnes se sont retrouvées dans l'ex cantine et prochaine bibliothèque pour participer à la scène Slam animée par Lafaillette (de Slam Connexion de Rennes).

Le slam donne la parole à celui qui veut partager un coup de cœur, le temps d'un texte, quel que soit son style, poésie ou prose rythmée.

Les « élèves » de l'atelier d'écriture « Graines de mots » d'Argentré avaient peaufiné leurs textes avec l'aide de Wilfried N'Sondé, auteur berlinois invité en résidence en Mayenne par l'association « Lecture en Tête ».

Une vingtaine de poètes est montée sur scène pour dire leur texte et



>Merci et bravo à ceux qui ont osé



partager ainsi en toute simplicité ce qui leur tient à cœur. La liberté, le bricolage, le jazz, la randonnée ou la maladie d'Alzheimer furent quelques-uns des thèmes abordés.

Ce fut un beau moment d'écoute, de partage et de rencontres entre générations.



École de musique et de danse Maurice Ravel

☰ Christophe Turcant | 02 43 91 45 15 | musique.bonchamp@wanadoo.fr

Pour sa nouvelle rentrée, les cours de musique et de danse d'Argentré se sont regroupés sur un même site.

En effet les cours de musique ont déménagé pour être dispensés dans les salles de l'ancienne garderie située à côté de la salle des fêtes (où ont lieu les cours de danse !). Soucieuse de développer ses activités sur l'ensemble des six communes constituant son SIVU (Argentré, Bonchamp, Entrammes, Forcé, Louvigné et Parné), l'école propose cette année encore une saison musicale riche, en dehors de son activité d'enseignement.

Grâce à la nouvelle salle « l'Escapade », trois spectacles de haute tenue auront lieu sur Argentré en mars 2015 :

- un premier avec tous les orchestres de l'école le dimanche 1^{er} mars,
- un deuxième de musique et de danse contemporaine (avec quelques élèves en études supérieures au Conservatoire de Laval, l'Orchestre d'Harmonie de Laval et l'Ensemble de Cuivres des professeurs de l'Agglo),



- un troisième avec toute une journée de master classes et concerts dans le cadre d'un Festival de Musique de Chambre Classique (avec notamment l'Ensemble de guitare professionnel « Eclisses »).

Manifestations à venir

Janvier

- 17, 19h30 : soirée de l'école, Bonchamp
- 24, 11h : concert d'élèves, Bonchamp
- 24, 11h30 : concert des orchestres pour la Folle Journée, Laval
- 31, 20h : concert mini maxi, Parné

Mars

1, 16h : concert, Argentré

- 14, 9h30 : Master class départementale de trompette avec C. Saunier, Bonchamp
- 14, 18h : concert d'ensembles de trompette, Bonchamp
- 14, 20h30 : récital C. Saunier, Bonchamp

15, 16h : concert de musique contemporaine, Argentré

- 27, 20h30 : concert, St-Berthevin
- 28, après-midi : carnaval, Parné
- 28, 9h à 22h30 : Master class et concerts avec Eclisse, Argentré**
- 29, 9h à 19h : concerts, L'Huissierie

Avril

- 30, 20h30 : concert de chorales années 70, Changé

Mai

- Du 12 au 16 : participation au festival jazz, Meslay-du-Maine
- 23 et 24 : concerts du projet flûte, Gorrion et Laval
- 30, 20h : concert de chorales années 70, Louvigné

Juin

- 13, 20h : spectacles de danse, Bonchamp
- 13, après-midi : fête de la musique, Louvigné
- 18, matin : concert éducatif, Bonchamp
- 20, matin : portes ouvertes, Bonchamp
- 20, 12h : barbecue, Argentré ou Forcé
- 21, après-midi : fête des peintres, Parné
- 21, soirée : fête de la musique, Laval
- 27 : fête de Forcé, Forcé

Association Rêves d'Étoiles

☰ Élisabeth Faure et Laurence Huault | associationrevesdetoiles@laposte.net

L'école Maurice Ravel accueille les élèves danseurs, garçons et filles. Elle dispense des cours de modern jazz et classique pour les enfants à partir de 5 ans.

Le rôle essentiel de l'association « Rêves d'étoiles » est d'apporter un soutien logistique au gala de fin d'année (création des costumes et des décors, encadrement des jeunes en coulisses...)

Suite à l'assemblée générale du 10 octobre 2014, un nouveau bureau a été mis en place. Un grand merci aux anciens membres pour toute l'énergie déployée ces dernières années afin que l'association ait les moyens nécessaires pour l'organisation du gala.

Cette année, les élèves et leurs professeurs, Aurélie Cantin et Lucie Derenne, vous présenteront le gala le 13 juin 2015, salle des Angenaises à Bonchamp.

L'association « Rêves d'Étoiles » accueille avec grand plaisir tous les parents, grands parents et amis susceptibles de bien vouloir partager

leurs compétences pour nous aider dans l'organisation de ce gala.

Composition du bureau :

Présidentes : Laurence Huault, Élisabeth Faure.

Secrétaires : Corinne Bertron, Valérie Jamin.

Trésorières : Dany Lerioux, Nelly Huchet.



Fêlés de la caisse | Jumelage

LA SEMAINE DE FOLIE DES « SEIFENKISTE* »

lesfelesdelacaisse@argentre.fr | info@jumelage.fr



Riche en sensations fortes, la semaine s'est clôturée par la victoire d'une équipe exclusivement féminine, argentréenne de surcroît, en catégorie C2 (15-18 ans). Une première dans l'histoire du championnat. Bravo !

Le championnat s'est internationalisé avec la participation d'un équipage de 4 jeunes de Babenhausen (ville jumelée avec Argentré).

Accompagnés de Heiko et Geneviève (professeurs et membres du jumelage), Léa, Michèle, Marius et Tim ont participé à l'aventure.

Qu'est ce qui vous a motivé à participer au championnat de caisses à Argentré ?

Nos copains allemands nous avaient dit que les séjours en France étaient super et le visionnage du film de Thibaut nous a vraiment donné envie de venir essayer.

Comment avez-vous vécu la première journée ?

Fatigués du voyage, stressés nous appréhendions la semaine. Mais les Français sont venus échanger avec nous et notre peur s'est dissipée. Nous avons passé une merveilleuse semaine.

Vos sensations lors de la première descente ?

Très excités au départ, nous étions fiers et très contents de notre course. Tout le monde applaudissait et «ça c'est

à noter

La vocation des Fêlés de la Caisse est d'accompagner les projets jeunesse, quels qu'ils soient (et pas uniquement les caisses à savon). Donc, même si le championnat déménagement en 2015, nous restons mobilisés : séjour à la neige, carnaval, caisses à savon, etc

très bon» !!! Nous avons fait le plein d'adrénaline.



>*Seifenkiste : caisse à savon en allemand

ArThéA

CONNAISSEZ-VOUS L'ATELIER THÉÂTRE ?

Marie-Claude Gruaist | arthea@argentre.fr | 02 43 37 36 77

Savez-vous que depuis 17 ans il existe un atelier théâtre à Argentré ?

Au fil des années il y a eu jusqu'à 2 ateliers adultes et 3 ateliers enfants et ados.

Les deux professeurs Sandrine Monceau et Bertrand Fournier (comédiens professionnels du Théâtre Dû) ont su faire partager à de nombreux élèves apprentis-comédiens leur passion du théâtre contemporain. Plusieurs d'entre eux ont continué la pratique du théâtre au lycée, voire à l'université et certains ont rejoint un conservatoire. Que nos deux professeurs soient remerciés ici.

Cette année, nous avons eu à faire face aux départs de nombreux adultes et des 2 professeurs, dûs principalement à un désir de changement après de

nombreuses années de pratique à Argentré.

Le bureau de l'association ArThéA a été renouvelé comme suit : Marie-Claude Gruaist, présidente, Sylvie Druet, secrétaire ; Pascal Briard, trésorier, Coralie Cavan et Christine Gougeon, membres.

Souhaitant maintenir cette activité théâtrale à Argentré, le nouveau bureau a donc trouvé un nouveau professeur en la personne d'une jeune comédienne, Emilie Godeau et un cours d'enfants/ados (CM et collégiens) a démarré le mercredi 8 octobre dernier.

L'atelier théâtre c'est apprendre, grâce à des techniques variées, à s'écouter, acquérir confiance en soi, improviser... et c'est surtout le plaisir

de jouer !

En pratique, les cours ont lieu le mercredi après-midi de 16h30 à 18h, salle de La Vallée et le prix est de 110 € l'année.

Le spectacle de fin d'année aura lieu à l'Escapade les samedi 23 mai à 20h30 et dimanche 24 mai à 15h.



Familles rurales

☰ Nicole Labille | famillesrurales@argentre.fr | www.argentre.fr/famillesrurales

LES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE

Lors du forum du 6 septembre, qui a rencontré un vif succès, nous avons inscrit la majorité des 183 personnes pour nos activités 2014/2015 :

- 28 en gymnastique
- 18 pour le cours de yoga
- 62 pour la Zumba adultes
- 26 pour la Zumba enfants
- 11 pour l'activité de peinture toutes techniques
- 6 à l'initiation aux arts martiaux
- 12 à l'éveil sportif

- 14 en vannerie
- 6 en moyenne pour les cours de scrapbooking.

Par insuffisance d'inscription, l'anglais et l'atelier encadrement n'ont pas pu démarrer.

Nous relancerons ces activités pour 2015/2016.

Au cours du Forum, les visiteurs sont venus nombreux admirer notre exposition de peinture et encadrement et ont pu rencontrer la nouvelle animatrice de l'activité, Mme

Odile Vincent

Notre **atelier peinture** a lieu le mercredi après midi de 14 h à 16 h à la salle de la Jouanne et réunit enfants et adultes. Il est toujours possible de compléter le groupe.

Vous êtes persuadé(e)s que vous ne savez pas dessiner et que cette activité n'est pas pour vous ? Afin d'essayer nous pouvons vous proposer de vous inscrire pour seulement 5 séances, Odile se fera un plaisir de vous accompagner.

VANNERIE

La vannerie d'osier est une pratique ancestrale, à l'origine nécessaire pour fabriquer des contenants de toutes formes avec une matière qui se trouve dans la nature.

Les cours consistent tout d'abord à reconnaître l'osier utilisable pour tresser. Pour cela, une récolte collective d'osier frais est organisée. Ensuite apprendre à le conserver, le trier et le stocker.

Les cours ont commencé début

novembre et se termineront à la fin mars 2015. Ils ont lieu le lundi de 14 h à 17 h pour le 1er groupe et de 18 h à 21 h pour le 2e groupe à la salle de la Jouanne.

Chaque personne commence à confectionner un panier rond. Puis plusieurs articles tels qu'une mangeoire à oiseaux, une crèche de Noël, des fleurs, une corne d'abondance, d'autres modèles de paniers, ou corbeilles peuvent être

confectionnés en fonction des envies de chacun.

L'animatrice Emmanuelle Chappey fournit à chacun un document imagé des différentes phases de construction du panier rond.

Les cours de vannerie sont un moment convivial où chacun progresse à son rythme et partage le plaisir de créer avec ce que la nature offre.



Les 8 Scaroles

2014 : DE NOUVEAUX ADHÉRENTS SÉDUITS

Brigitte Bontemps, Raphaël Alexandre et Sylvain Davenel | www.les8scaroles.fr



Encore une année bien remplie pour l'association «les 8 Scaroles» avec le printemps bio à la ferme de la Naillère le 15 juin, et le marché d'automne fin septembre derrière la mairie... le tout accompagné de musique jazz manouch, et d'une météo clémentelle!

La rentrée a été satisfaisante pour l'association qui a enregistré de nouvelles adhésions parmi les argentréens et non argentréens.

L'année s'est terminée au son du violon et de l'accordéon avec le bal folk organisé le 15 novembre à Argentré avec le groupe Blanche Epine.

Toute l'année, le marché a lieu le vendredi de 17h30 à 19h30 à la ferme de la Naillère, et depuis la rentrée une crêpière s'est installée. Elle comble tous les petits creux du vendredi soir ou du week-end à venir.

Société de pêche Argentré - Bonchamp

MERCI JULIETTE

Francis Gouget | momo.gouget@orange.fr

Le Bilan des frayères 2014 a été satisfaisant en brochetons. Nous avons pu réintroduire 6050 petits brochets de 7 à 12cm dans la Jouanne. Il a été également déversés 100kg de gardons dans ce même cours d'eau. Par contre, la frayère de sandres n'a rien donné cette année.

Nous avons procédé au curage des frayères de l'Hermitage avec la participation de la Fédération de la Pêche de la Mayenne. Des travaux d'entretien (abattage de bois morts, débroussaillage) des rives au niveau de Pochard ont été réalisés.

Comme chaque année, il sera déversé dans la Jouanne (barrage en aval du plan d'eau, de la Place, de l'Hermitage et de Pochard) 100kg de truites pour l'ouverture en rivière, début Mars 2015.

La vente des cartes a de nouveau

progressé cette année.

Chaque pêcheur est invité à prendre sa carte de pêche chez nos dépositaires suivants :

- Bureau de Tabac d'Argentré (M. et Mme Beauchef)
- Café-Brasserie à Louvigné (Mme Laurence Jumelais)
- Fleuriste « Méli Mélo Fleurs et Déco » à Bonchamp
- Bar -Tabac «Le Central » à Bonchamp (M. Daburon)

Un rappel du bureau de la société de pêche :

- Président : Francis Gouget
- Trésorier : Emmanuel Remond
- Vice-Président : Bertrand Cousin
- Secrétaire : Jérôme Deroche

Dépositaire depuis 1973, Mme Juliette Niel a souhaité arrêter la vente des cartes de pêche. L'ensemble du bureau de l'APPMA souhaite lui dire un grand

« MERCI » pour sa gentillesse et sa bonne humeur au cours de toutes ces années.



Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et remercions les pêcheurs qui font confiance à l'AAPPMA d'Argentré/Bonchamp.

ADMR

GARDE D'ENFANTS, COMME SI C'ÉTAIT VOUS !

argentre.admr53@wanadoo.fr | 02 43 68 15 41

Faire garder votre enfant dans son environnement familial, le savoir à la maison quand il est malade, éviter les déplacements quotidiens... ce sont les avantages de la garde à domicile.

- Choisissez la souplesse et bénéficiez :
- d'un service sur mesure et sans engagement,
 - d'une tarification horaire fixe quel

que soit le nombre d'enfants gardés, - d'un service personnalisé et adapté à votre emploi du temps: tôt le matin, tard le soir, le week-end et les jours fériés...

Vous souhaitez que votre enfant découvre, en douceur, la vie en communauté ? L'ADMR propose également la garde partagée avec les

enfants d'une autre famille, en alternant simplement les domiciles. C'est aussi une formule plus économique puisque les coûts sont partagés !

50 % de réduction de crédit d'impôt possible.

Contactez l'association ADMR Argentré pour bénéficier de ce service.

Club des aînés de la vallée de la Jouanne

☰ Jules Leclerc | 02 43 37 31 76

LES SORTIES

Bilan 2014

Le 17 Juin, nous avons organisé pour la première fois un concours de pétanque : 46 équipes étaient présentes.

Le 11 juillet a eu lieu la « Journée de la rose » à Doué la Fontaine. 35 participants ont eu le plaisir d'admirer les merveilles faites de fleurs ou de pétales de plusieurs pays.

Le 25 novembre, à la salle Polyvalente de Laval, 27 personnes ont pu assister à un spectacle de danse et de chansons latines.

Le mardi 9 décembre, 50 personnes se sont rendues à Saint Augustin des Bois pour un repas animé. Après le repas, elles ont pu danser ou jouer aux cartes. Chacun est revenu avec une dinde. Pour le bureau, c'est une réussite.

Les randonnées pédestres ont lieu chaque premier lundi du mois.

Des cours de gym ont lieu chaque vendredi de 10 h à 11h15.

Manifestations 2015

Le Jeudi 15 Janvier : Assemblée Générale pour élire ou réélire de nouveaux candidats. Les nouveaux



>Devant le monument des découvertes à Lisbonne

adhérents sont les bienvenus.

Le 22 février : bal à « l'Escapade », la nouvelle salle.

Le 11 avril : repas dansant « bourguignon ». Nous comptons sur votre présence.

Du 10 au 17 juin est prévu le Grand Tour de Corse (organisé par un

autocariste).

Du 16 au 25 septembre 2015, nous organisons un voyage au Tyrol avec la transhumance, la fête de la bière à Munich ainsi que les chutes du Rhin en bateau.

Le bureau vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Les Babies

☰ Marie-Hélène Maine | 02 43 37 32 59 | lesbabies.e-monsite.com

A VOUS LES BONNES OCCASIONS



L'association des assistantes maternelles «Les Babies» organise 2 fois par an une bourse aux vêtements, jeux, jouets et matériels de puériculture.

Cette association permet aux assistantes maternelles de se réunir avec leurs petits « bouts d'choux » le mardi et le vendredi matin salle de la Jouanne. Prochainement, nous espérons déménager salle de la Vallée. Nous bénéficierons ainsi de

rangements plus grands (afin d'investir dans du matériel de motricité) et d'une cour fermée.

Nous invitons toutes les assistantes maternelles à venir nous y rejoindre.

Au cours de cette année nous avons fait venir des intervenants :

- 7 séances avec Dimitri (le clown) de Nicolas Music
- 3 séances avec Magaly Grégoire
- 1 soirée très sympa pour réaliser un enregistrement des nounous

- 2 séances avec M. Mousset

Prochainement, nous allons réaliser des décorations de Noël avec les enfants .

Le bureau reste inchangé. Présidente et secrétaire : Marie-Hélène Maine, Trésorière : Laurence Guittet.

à noter

Samedi 20 Décembre 2014 : Arbre de Noël (spectacle de Dimitri puis passage du père Noël suivi d'un goûter offert par l'association)

Samedi 21 Mars 2015 : Bourse aux vêtements été

Samedi 3 Octobre 2015 : Bourse aux vêtements hiver

Samedi 19 Décembre 2015 : Arbre de Noël

Amicale des pompiers

« D-DAY OVERLORD: J'Y ETAIS ! »

Caporal-chef Jean-Jacques MALINE



70^e Anniversaire du débarquement et de la Bataille de Normandie

Le 5 juin 2014, 05h00 du matin, une colonne composée de 7 sapeurs pompiers et 3 VSAV (Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes) quitte la Mayenne et prend la route de Caen pour assurer les secours lors des festivités de ce 70^e anniversaire.

3h30 plus tard, nous arrivons sur l'ancienne base militaire du Quartier KOENIG, située à Bretteville sur Odon où a été aménagé un camp militaire mobile. Un air de déjà-vu dans ma jeunesse avec ses dizaines de tentes de 15 lits, son service de restauration et ses douches souples sur remorques. Des hélicoptères Puma et avions sont déjà en place sur la piste.

A 10h30, nous nous dirigeons vers le briefing animé par le Colonel Massol, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours du Calvados. Il fait état du dispositif en hommes engagés sur les différents sites des célébrations : 800 pompiers, 5500 gendarmes dont 450 motards, 1000 policiers et 1400 militaires.

Notre mission du lendemain : assurer la sécurité civile ainsi que l'accueil de tous les vétérans sur le site d'Ouistreham, juste derrière la tribune officielle des 21 chefs d'Etat qui seront

présents.

Nous prenons alors conscience de l'extrême chance que nous avons de nous trouver à l'avant-poste de cet événement mondial et avons du mal à contenir notre enthousiasme.

Avant de rejoindre la colonne de 23 engins, nous devons faire passer le nôtre à un examen minutieux par les démineurs secondés de leurs chiens.

Les multiples contrôles et accréditations terminés, nous nous rendons sur notre zone d'affectation où nous avons le privilège d'assister à la répétition du spectacle qui sera présenté aux différents chefs d'Etats, de gouvernement et aux vétérans.

6 JUIN 2014 : D-DAY - Petite nuit et saut du « lit » à 5h00 du matin : les avions et hélicoptères ont décollé et atterri tout au long de la nuit.

Les vétérans coiffés de leur béret de combattant, nous font l'honneur d'un salut militaire. Il y en aura près de 600. Pour certains, c'est la première fois depuis 70 ans, qu'ils retrouvent ces lieux. Ils arborent avec une légitime fierté leurs médailles.

Quelques-uns, tiennent à fouler à nouveau de leurs pas cette plage (Sword Beach) chargée de souvenirs. On devine dans leurs yeux l'émotion les envahir.

Certains vétérans me feront le don d'extraits de leur histoire du débarquement, faisant croître une admiration et un grand respect pour ces hommes et femmes qui ont donné leur vie pour libérer l'Europe.

Le 6 juin à minuit, plus de 150 000 soldats alliés, dont 23 000 parachutistes, avaient pris pied sur le sol normand, soutenus par 20 000 véhicules de toutes tailles.

Cette liberté a eu un prix élevé : elle coûta la vie à de nombreux soldats venus se battre à des kilomètres de chez eux, elle coûta également la vie à 20 000 civils pris sous les bombardements qui détruisirent un grand nombre de villes et villages normands.



Super loto

L'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Argentré est heureuse de vous annoncer son prochain Loto qui aura lieu le **Samedi 10 janvier 2015** à la salle des fêtes, rue des sports à Argentré.

Il sera animé par Daniel Savary

L'ouverture des portes se fera dès 18h30 pour un premier tirage prévu vers 20h00.

Sur place, vous trouverez des sandwiches, crêpes, sachets de bonbons et boissons servis par vos pompiers et leurs conjoints pour votre plus grand plaisir.

À gagner, le gros lot de 300€ en bons d'achat, loto plus (80, 50 et 30€) et de nombreux autres lots pour plus de 2000 € de gains répartis sur 38 tirages.

Que les meilleurs gagnent !

à noter

Don du sang bénévole TOUS SOLIDAIRES

☰ Daniel Lesaint | lesaintdaniel@neuff.fr | 02 43 37 35 71

Le 6 septembre 2014 au forum des Associations d'Argentré, les pompiers ont organisé des jeux-questions qui ont permis de sensibiliser au « don du sang ».

Recueillir suffisamment de poches de sang reste un combat permanent : à titre d'exemple, les Pays de Loire ont besoin de 650 dons par jour pour transfuser des malades (cancers, opérés, accidentés...) Les deux difficultés demeurent de venir une première fois à la collecte puis de fidéliser le donneur. Les femmes peuvent donner 4 fois par an et les hommes 6 fois entre 18 et 70 ans révolus. De plus, des « accidents » de santé, des soins (ex : dentiste) ou

des voyages peuvent écartier des donneurs potentiels pendant quelques semaines ou quelques mois. C'est pourquoi il est toujours nécessaire de sensibiliser le grand public, à tout âge, au don du sang.

La création de nombreuses associations de donneurs bénévoles en Mayenne répond à ce besoin. Celle de Bonchamp-Argentré-Louvigné a ainsi permis de développer les collectes sur nos communes avec plus de 650 poches de sang par an.

Récemment, La Maison du don s'est ouverte à Laval à proximité de la polyclinique. Autant d'initiatives où les bénévoles sont nécessaires pour assurer un bon accueil aux donneurs ;



Les prochaines collectes : 19 février, 23 avril, 18 juin 2015 à la salle des fêtes de Bonchamp, route du Mans.

Alors, n'hésitez pas à nous rejoindre, donneurs ou non.

Comice agricole

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

☰ Didier Mottier | 02 43 37 35 68

à noter

Le prochain comice aura lieu le samedi 4 juillet 2015, allée d'Hauterives. La soirée dansante aura lieu à « l'Escapade »

Toute personne (exposant ou bénévole) souhaitant se joindre à l'organisation de cette journée est la bienvenue.



Association des Amis des Pays de la Loire

AIDE AUX POPULATIONS DÉFAVORISÉES DU CAMEROUN

☰ asso.apl@orange.fr | 4 rue de la Cardinière | Tel : 06 24 75 30 06

Notre projet : Aide aux populations défavorisées du Cameroun, a permis à l'association d'être reconnue « Organisme d'Intérêt Général ».

Nous souhaitons venir en aide aux enfants scolarisables les plus démunis. Nous organisons des récoltes de dons en vêtements, chaussures,

cartables, fournitures scolaires, livres pour enfants et adolescents et produits de première nécessité que nous enverrons régulièrement au Cameroun.

Nous manquons également de valises ou cantines pour envoyer les dons récoltés.

Ce projet a un coût important, environ 650 € le m³ dédouané rendu à Yaoundé et nous sommes à la recherche de personnes pouvant nous aider à le finaliser.

Merci d'avance à tous pour votre aide.

Le mot du président

ALAIN FAVRIS, PRÉSIDENT DE L'US ARGENTRÉ : « JE SERAI UN PRÉSIDENT DE TERRAIN »

 Alain Favris | us@argentre.fr

En septembre 2014, une nouvelle équipe a pris la tête de L'US Argentré, bien décidée à continuer à développer l'offre sportive sur la commune et surtout pérenniser les sections en place. En tant que nouveau président, je mettrai un point d'honneur à traiter certains dossiers urgents, tels que ceux du Football et du BMX sans pour cela oublier les autres sections, Badminton, Tennis, Pétanque, Randonnée, Cyclo, Tennis de Table. Aujourd'hui, le Basket et le Volley ne font plus partie du paysage sportif argentréen mais l'équipe de L'US espère qu'elles pourront reprendre forme rapidement. Pour cela, même si on note un essoufflement des bénévoles, tout espoir est permis, les moyens financiers sont là pour assurer le redémarrage de ces deux sections. L'attractivité passera aussi par une réhabilitation des infrastructures existantes, la salle des sports en est un bon exemple avec une amélioration très nette grâce aux travaux entrepris depuis l'an dernier et qui s'achèveront dans 3 ans (planning travaux établi sur



5 ans, de 2013 à 2017, en juillet lorsque les championnats sont terminés). Dans le paysage sportif Argentréen, il y a aussi les bonnes nouvelles avec la création d'une équipe 100% filles en U13 foot, la formation d'une équipe 100% hommes au badminton, le tennis qui fait recette auprès des jeunes, ça donne vraiment une motivation supplémentaire pour s'investir au maximum. Une bonne nouvelle, aussi, pour les jeunes footballeurs avec le début des travaux du plateau foot sur le site des Marzelles. Pour les autres sections, leurs demandes

seront étudiées au cas par cas. Pour mes premiers mois de présidence, j'ai surtout voulu montrer que L'US était bien présente sur le terrain et que les échanges avec la municipalité devaient se passer dans une parfaite transparence, avec une écoute mutuelle et des idées constructives. Le bureau de L'US Argentré pour 2014/2015 : Président : Alain Favris. Vice-président : Marcel Chesnay. Secrétaire : Stéphane Galli. Secrétaire adjoint : Patrick Zins. Trésorier : Thierry Rouxel. Trésorière adjointe : Alison Packer.

Section Badminton

LE BADMINTON ENTAME SA 9^E SAISON

 Vanina Jame | badminton@argentre.fr

L'US badminton repart pour une nouvelle saison qui promet d'être riche en émotions. La section s'est donné les moyens pour accueillir le plus grand nombre de joueurs, afin d'amener les joueurs « loisirs » vers la compétition. Côté adulte, deux équipes sont engagées en D4 mixtes. Nouveauté : une équipe 100% hommes en départemental. Avec 15

femmes et 23 hommes, les badistes vont défendre les couleurs d'Argentré aux quatre coins de la Mayenne. L'état d'esprit chez les adultes est au beau fixe. Pour 2014/2015, l'équipe 1 sera dirigée par C. Guais et S. Deligeon, l'équipe 2 par S. Galli et F. Le Ray, le capitaine de l'équipe hommes sera F. Girault. Les championnats ont débuté le 7 novembre et se termineront

en mars, ensuite place à la Coupe de la Mayenne. 12 jeunes sont sous la responsabilité, chaque mercredi, de 15h30 à 18h30, de C. Prual et A. Dosso, conseillère technique. Certains participeront aux trophées des jeunes une fois par mois. Inès Beaujean, en cadette, a intégré depuis septembre l'équipe départementale. Pour 2014/2015, S. Deligeon sera le responsable de la section Jeunes. Il est toujours possible de s'inscrire au club. Créneaux horaires : Adultes : mardi à partir de 20h, mercredi à partir de 20h15, entraînement de 1h30 avec C. Prual, vendredi, à partir de 20h, matchs de championnat.

Dates à retenir : samedi 31 janvier 2015 à 20h, concours de belote. Vendredi 29 mai à 20h, grande nuit du Bad déguisée.



Section BMX

RENDEZ-VOUS LE 19 SEPTEMBRE

📞 Pascal Bricard | bmX@argentre.fr

La saison de coupes régionales s'est terminée à Cholet en octobre. À l'issue de cette compétition, cinq pilotes ont été récompensés (Didier Guyon est 4^e ; Alexy Bricard, Arnaud Huard, Didier Guyon, Sylvie Péan-Champion et Niels Foucher sont 5^e), félicitations à ces pilotes ainsi qu'aux pilotes non récompensés qui ont bien défendu les couleurs argentréennes. Belle saison pour Arnaud Huard en catégorie cadet, il a eu une belle progression tant au niveau technique que physique et mental. Arnaud termine premier au Trophée 53.

Depuis avril, les pilotes des trois clubs de la Mayenne (Azé, Changé et Argentré) se retrouvent alternativement sur les pistes mayennaises chaque premier samedi du mois ; les pilotes ont été répartis en deux groupes, les benjamins et moins et les minimes et plus. Cette organisation semble bien plaire aux pilotes même si elle nécessite un peu plus d'organisation pour les parents, nous les en remercions.

Pour la saison 2015, suite aux nouvelles réglementations de la FFC, seul Martin Champion reste pilote national ayant accès aux coupes de France ; mais Martin, pour des raisons personnelles n'y participera pas. Au CPP des coupes de France, Martin termine 12^e.

Depuis septembre, une dizaine de jeunes renforce le groupe de licenciés ;

pilotes encadrés les mercredis (14h30-16h30) et samedis (14h-16h) par Anthony, Niels, Terry, Romain, Papou et Sylvie.

Pour tous renseignements :
Pascal Bricard (président) 02 43 98 95 05 ; Dominique Leheidoux (vice-président) 02 43 98 32 20 ; Virginie Gesbert (secrétaire) 02 43 66 82 61.

à noter

La traditionnelle course semi-nocturne et ses moules-frites aura lieu le samedi 19 septembre 2015



Section Cyclo

LE VÉLO, ÇA FAIT DU BIEN !

📞 Jean-Pierre Pommier | cyclo@argentre.fr | www.argentre.fr/cyclo

En cette fin de saison 2014, le cyclo sport se porte bien. Il maintient son effectif pour entamer 2015.

Avec toujours autant d'enthousiasme, nos 19 membres sont présents à différents challenges. Ainsi, Bruno Besnier a participé aux 24 heures de vélo au Mans.

Nous étions présents au Cyclo téléthon organisé par l'E. S. Cyclo Bonchamp, le 6 décembre.

Nous sommes disponibles pour accueillir de nouveaux cyclos. Nos sorties hebdomadaires sont le samedi après-midi et le dimanche matin.



> Bruno Besnier
sur le circuit du Mans

Section Football

LE CLUB FÊTERA SES 50 ANS

Laurent Besnier | football@argentre.fr



Nous pouvons remercier la Commune d'avoir réalisé l'étude des travaux pour le nouveau terrain aux Marzelles qui devrait être disponible pour la saison 2015-2016, ce qui permettra à nos jeunes d'en profiter pour progresser dans de bonnes conditions.

Le club a aujourd'hui 4 équipes «séniors»

et une «vétérans». Chez les jeunes : débutants, équipe U7, U9, U11, 2 équipes U13, 1 équipe U15, et 1 équipe U17 toujours en entente avec l'ASPTT.

Une soirée Loto a été organisée et a connu un très bon succès avec 480 participants environ.

Je remercie tous les sponsors pour leur soutien financier ainsi que tous les

bénévoles qui donnent de leur temps le samedi ou le dimanche, ainsi que nos entraîneurs, de même que notre nouvel arbitre qui officie pour le club depuis fin septembre.

Le samedi 27 juin 2015 : Tournoi jeunes

Contact école de foot : Laurent Javelle (02 43 90 20 35).

Contact : secrétaire David Leroisnier (02 43 98 13 89). Président Laurent Besnier (06 26 91 95 45)

à noter

Le 28 février 2015 : une soirée Cabaret avec un humoriste et un DJ. pour fêter les **50 ans du Club** pour tous nos joueurs ainsi que pour ceux qui ont joué sous nos couleurs vertes.

Merci de prendre contact pour cette organisation auprès de Bertrand Lenain (09 77 78 17 94) ou Laurent Besnier (06 26 91 95 45)

L'effectif est toujours en hausse pour la saison 2014-2015 avec 215 licenciés (séniors, vétérans et dirigeants). L'événement pour le club est la création d'une équipe de filles U13 appelée « l'équipe de La Vallée de la Jouanne », très bon début de championnat.

Pour nos jeunes et l'école de foot, on compte 90 joueurs. La relève devrait être assurée.

Section Pétanque

REPRISE DE LA SAISON EN FÉVRIER

Michel Lerioux | petanque@argentre.fr

La saison de pétanque s'achève. Les soirées du vendredi ont réuni environ 25 joueurs à chaque fois.

Les parties se sont déroulées dans le

fair-play et la convivialité. Les concours internes en doublettes avec un joueur invité non licencié, ont permis à certains de se découvrir des talents.

Les différents concours ont permis à chacun de pratiquer son sport favori soit en loisirs soit en compétition pour d'autres. La trêve aura lieu jusqu'au mois de février pour les soirées du vendredi.

Reprise pour préparer la coupe de France autour du 15 février.

Pour le palmarès des vendredis, bravo à Michel Lerioux, Robert Tranchard et Raymond Maine chez les hommes, à Laurence Guittet, Catherine Derouet et Dominique Fontaine chez les féminines et à Romain et Antoine Legrand et Marie Monsimer chez les

jeunes.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et rendez-vous pour la galette des rois le 16 janvier 2015



Section Randonnée pédestre

A LA DÉCOUVERTE DE SOLESMES ET LA VALLÉE DE LA SARTHE

☰ Maurice Bourdais | rando@argentre.fr | www.argentre.fr/rando



Le 23 septembre, 40 randonneurs ont répondu à l'appel de cette sortie. Le circuit du matin de 14 kilomètres nous a permis de longer la Sarthe. En fin de parcours, nous avons visité le parc du château et le village de Juigné, avant le pique-nique bien mérité face à l'abbaye. L'après-midi : promenade-



visite de Solesmes, le tout sous un soleil radieux. Pour nous rejoindre, deux possibilités : la licence de la Fédération Française

licence individuelle : 23 €
licence familiale : 45 €
ou une carte d'adhérent à la section rando d'Argentré : 15 €

Section Tennis

" QUE DES RETOURS GAGNANTS CETTE ANNÉE ! "

☰ Marcel Chesnay | tennis@argentre.fr | 06 83 01 94 17



Le bureau, renouvelé l'année dernière, est composé de 13 bénévoles, tous très motivés et prêts à monter au fil une nouvelle saison, après avoir réalisé une année bien remplie :

- animations
- cours
- journées découvertes
- tournois : adultes, jeunes, interne
- bons résultats sportifs en championnats (par l'ensemble des équipes)

- tennis à l'école
- journée du club : remises de diplômes et repas sous un soleil radieux
- journée à Roland Garros

L'école de tennis – pour les petits et les grands

Les années précédentes, les cours étaient dispensés par 2 animateurs Brevetés d'Etat et 1 animateur sportif municipal. A partir de cette nouvelle saison, 2 animateurs, les jeudis et vendredis viennent compléter l'équipe d'enseignants.

Pour les petits

Nouveau : dans le cadre de l'adaptation aux nouveaux horaires scolaires les cours sont avancés et les animateurs peuvent aller chercher les enfants à l'école (uniquement ceux dont les parents travaillent et sont absents à ces heures). Un goûter peut être pris par les enfants à la salle de convivialité, à l'initiative des parents.

Pour les grands

De nouveaux adhérents, adultes débutants ou qui reprennent le tennis, ont permis de créer 2 groupes de cours.

Pour cette fin d'année, l'organisation de notre tournoi, événement sportif de niveau régional, va mobiliser l'équipe de bénévoles.

N'hésitez pas à passer nous voir, le spectacle est de qualité, les finales se dérouleront le 30 décembre en fin de journée.

Les dates/rendez-vous à retenir

- 6 juin : fête du tennis
 - 7 au 21 juin : tournoi des jeunes
- mais aussi, sur toute la saison, des championnats, un tournoi interne, des animations et des stages pendant les vacances scolaires.

La compétition (17 équipes)

- 6 équipes jeunes : 8 ans, 9/10 ans (1^{re} et 5^e), 11/12 ans (2^e), 13/14 ans (1^{re})
- 2 équipes «coupe d'automne» : (2^e et 4^e), 2 équipes «coupe d'été» : dames (3^e) et hommes (4^e)
- 2 équipes séniors hommes (2^e et 3^e)
- 5 équipes séniors + : + 35 dames (1^{re}) + 35 hommes (1^{re} et 5^e), + 45 hommes (5^e), + 55 hommes (6^e)

à noter

Section Gym douce

UNE GYMNASTIQUE OUVERTE À TOUS

 gym@argentre.fr

Si l'on vous demande ce qui se passe tous les vendredis matin au complexe sportif, vous répondez : « c'est la gym des anciens ». FAUX ! Contrairement aux idées reçues, les séances de gymnastique organisées par Cyrille Prual, l'animateur sportif de la commune, ne sont pas réservées aux personnes âgées. Il s'agit de « Gym douce ». Comme le rappelait Stéphane Cascua, médecin du sport, interrogé sur France5 : « La gym douce, ce n'est pas faire des mouvements lentement. Une gym douce, c'est réaliser des exercices bons pour la santé, non agressifs pour les articulations, la colonne vertébrale ou les épaules avec une sollicitation cardio-vasculaire modérée ».

Au programme de cette gymnastique, ouverte à tout le monde : le bas du corps avec les mollets, les cuisses,



les adducteurs mais aussi le haut du corps avec les épaules et les bras sans oublier les abdominaux ou encore des exercices sur l'équilibre et la coordination.

Rendez-vous tous les vendredis matin, de 10h à 11h30 au complexe sportif.

INFORMATIONS DIVERSES

CONNAISSEZ-VOUS LE P.A.U. ?

 Olivier Bénard | olivier.benard@argentre.fr

Il s'agit du Plan d'Alerte et d'Urgence départemental au profit des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, vulnérables du fait de leur isolement à domicile. Instauré par la loi du 30 juin 2004, relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, ce plan permet d'apporter rapidement des conseils et de l'assistance aux personnes les plus vulnérables en cas d'événement exceptionnel : canicule, grand froid, épidémie, etc...

Sous l'autorité du préfet, il est mis en œuvre par les services du conseil

général en partenariat avec les différents acteurs de la politique gérontologique.

Afin de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan, la loi prévoit qu'un dispositif de veille soit mis en place. Dans ce cadre, la mairie est chargée de mettre à jour, tout au long de l'année, le registre (nominatif et confidentiel) des personnes âgées isolées, vivant à leur domicile, et des personnes handicapées. Sont inscrits sur ce document, outre l'identité de la personne, son âge, son domicile ainsi que les coordonnées du service d'aide

à domicile, de la personne à prévenir en cas d'urgence (famille proche, voisins) ou celles du médecin traitant.

Nous invitons les personnes âgées isolées à s'inscrire sur ce registre. Cette démarche volontaire peut être faite, avec l'accord de la personne concernée, par un proche.

Pour s'inscrire :

Rendez vous directement en mairie
Par téléphone : 02 43 37 30 21
Par courrier à la mairie :
10 place de l'église, 53210 Argentré
Par courrier électronique :
mairie@argentre.fr

RECENSEMENT

Du 15 janvier au 14 février 2015, quatre agents recenseurs sillonneront la commune afin de recenser tous les logements, occupés ou non, et les personnes qui y vivent, quelle que soit leur nationalité. Ces données permettront de connaître, entre

autres, les conditions de logement et les habitudes de déplacement des habitants mais aussi de déterminer le montant de la participation de l'Etat au budget des communes ou le nombre d'élus lors des prochaines élections municipales. Particularité

du recensement 2015 : la collecte est bimodale (internet et papier). Si vous avez un accès internet, l'agent recenseur vous remettra un code d'accès afin que vous vous recensiez en ligne. Sinon, la collecte des informations se fera par écrit.

ÉLECTIONS 2015

En cas de changement de domicile, **pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014**. Si vous venez d'avoir 18 ans, vous êtes inscrits d'office sur la liste électorale de la commune ou vous avez été recensé (recensement militaire). Vous pouvez

vérifier la prise en compte de votre inscription auprès de la mairie avant le 31 décembre.

Prochaines élections :

Les élections départementales remplacent les élections cantonales, elles auront lieu le 22 & 29 mars 2015. Le mode de scrutin est également

modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils départementaux pour un mandat de 6 ans (au lieu d'un renouvellement par moitié tous les 3 ans). Suite au nouveau découpage des régions, les élections régionales sont programmées en décembre 2015.

ÉTAT CIVIL

Naissances

KABA Nahel

21 juin 2014

BRISARD Maxime

9 juillet 2014

LAFARGE Kyllian

12 juillet 2014

ANDRE TUBANZA Ted

28 août 2014

HOUSSEAU Calvin

31 août 2014

PÉAN Alice

2 septembre 2014

SEVIN Léon

4 septembre 2014

DUPONT Kassime

14 octobre 2014

SOUVESTRE Ophélie

18 octobre 2014

VIEZ Mathéo

6 novembre 2014

CHEMIN Raphaël

11 novembre 2014

VANNIER Ambre

25 novembre 2014

Mariages

MARLIER Arnaud

et **HAUTBOIS Hélène**

28 juin 2014

GÉRAULT Florent

et **KLEINBERG Cécile**

16 août 2014

HALOUSE Florent

et **LEMEUNIER Hélène**

23 août 2014

QUÉLIN Florent

et **PARVERY Françoise**

6 septembre 2014

GOHIER Vincent

et **LE LOET Ingrid,**

18 octobre 2014

Décès

LAUNAY Thierry

8 juillet 2014

MEIGNAN née DURAND

Annick

25 juillet 2014

CHESNEL née LERAY

Julienne

24 août 2014

DELANVAN Joël

17 septembre 2014

BÉRRON née DULIERE

Renée

29 septembre 2014

CORBEAU Geneviève

17 octobre 2014

CALENDRIER DES FÊTES

Janvier

9 BMX : galette

10 Pompiers : loto + galette

16 Pétanque : galette

16 Vœux du Maire

22 ADMR : galette

31 Portes ouvertes l'Escapade

31 Badminton : concours de belote

Février

6 Comité de jumelage : AG

14 AFN : couscous

22 Club des aînés : bal

28 Foot : 50 ANS

28 Club des aînés : repas

Mars

1 Concert école de musique

8 Amicale Laïque : Loto

11 Club des aînés : belote

13 Don de sang : AG

14 A.P.E.L : repas dansant

15 Concert de musique contemporaine

21 Babies : bourse aux vêtements

28 Concerts et master classes de musique

Avril

11 Club des aînés : repas

Mai

20 au 24 : semaine du Théâtre

29 ADMR : AG

Juin

14 Amicale laïque : fête de plein air

21 École St Cyr : fête de plein air

27 Planète en fête

ATTENTION AUX FRELONS ASIATIQUES

☰ accueil@fdgdon53.fr | 02 43 56 12 40 | www.fdgdon53.fr



La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDN) de la Mayenne a pour mission principale de protéger les cultures.

Ces actions visent les organismes

nuisibles aux végétaux et plus largement à l'environnement et à la santé publique. Ainsi, elle lutte contre :

- les Rongeurs Aquatiques Nuisibles (Ragondins et rats musqués) par piégeage collectif.
- les taupes par gazage (produit phytosanitaire applicable en milieu agricole mais aussi dans les jardins...) : inscription en mairie en mars et en septembre.
- les chenilles urticantes : L'hiver, écopièges (collerette que l'on fixe autour du tronc pour récupérer les

processions de chenilles). De janvier à avril : échenillage des cocons. D'octobre à décembre : aspersion d'un bio insecticide. Inscriptions dès septembre en mairie.

- les frelons asiatiques : Il présente une menace sérieuse pour les personnes sensibles. Progression alarmante (+ 277 % par rapport à l'année précédente). Soyez vigilant car en 2015, tout le territoire Mayennais fera la connaissance de cette espèce reconnue danger sanitaire.

DÉCHETTERIE

Les horaires d'été et d'hiver sont calés sur les changements d'heure

LIEUX	JOURS	ÉTÉ	HIVER
ARGENTRÉ <i>Route de Louvigné</i>	Lundi	9h30-12h	9h30-12h
	Mercredi	14h-18h	14h-17h30
	Judi	14h-18h	14h-17h
	Vendredi	9h30-12h	9h30-12h
	Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
BONCHAMP <i>Route de Louverné</i>	Lundi	14h-18h	14h-17h30
	Mardi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h
	Mercredi	14h-18h	14h-17h30
	Vendredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
	Samedi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30
LAVAL <i>Z.I des Touches</i> 02 43 37 04 84	Lundi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Mardi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Mercredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Judi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Vendredi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Samedi	9h-12h et 14h-19h	9h-12h et 14h-18h
	Dimanche	9h-12h	9h-12h
LOUVERNÉ <i>Route de la Chapelle Anthenaise</i>	Lundi	9h-12h	9h-12h
	Mercredi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
	Judi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30
	Vendredi	9h-12h	9h-12h
	Samedi	9h-12h et 13h30-18h	9h-12h et 13h30-17h30

Déchets de soins perforants

Dépôt des boîtes à aiguilles avec couvercle vert à la pharmacie Coupeau du 9 au 18 février 2015 et du 4 au 12 mai 2015.

Ramassage des ordures ménagères

Ordures ménagères, couvercles gris : mercredi

Produits recyclables, couvercles jaunes : jeudi (semaines impaires)



Contact bulletin :
bulletin@argentre.fr

Responsable de la publication : Christian Lefort
Responsables de rédaction :
Monique Gouget, Yolande Goulay et Olivier Bénard
Création : Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services
Impression : Imprim'Services
Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales

à noter

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h.

Fermée le jeudi après-midi.

02 43 37 30 21

www.argentre.fr
mairie@argentre.fr

Horaires de la bibliothèque

- lundi de 9h15 à 10h45 sauf vacances scolaires

- mardi de 17h15 à 18h45 sauf vacances scolaires

- mercredi de 14h à 18h

- jeudi de 17h à 18h45 à l'île Ô loisirs

sauf vacances scolaires
- samedi de 10h30 à 12h et de 14h à 16h

La Poste

Guichet :

Lundi au vendredi de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h

Levée de la boîte aux lettres :

16h du lundi au vendredi,

11h30 le samedi

Social : Antenne solidarité

Uniquement sur rendez-vous

Tél : 02 43 59 71 10

Presse

Ouest France :

André Dorgère :

09 63 29 49 20 ou 06 84 35 39 45

andre.dorgere@wanadoo.fr

Courrier de la Mayenne :

Stéphane Galli :

02 43 02 73 16

cdlmargentre53@laposte.net

Permancence du conciliateur

Paul Siloret

3^e mercredi du mois de 14h30 à 17h à la mairie

Pour tous renseignements, appeler la mairie au 02 43 37 30 21

Argentré en images

> Argentré fête l'été
11 juillet 2014

